



DE LA WALLONIE D'HIER, NOUS CRÉONS CELLE DE DEMAIN

RAPPORT ANNUEL 2016

BILAN DES ACTIVITÉS

SOMMAIRE

Éditorial	4
PARTIE 1	
La société SPAQÆE	6
Mission	7
Vision.....	7
Engagements	7
Chaîne des valeurs	8
Règle cardinale	8
La gouvernance	9
Conseil d'administration	11
Comité d'orientation.....	11
Comité de direction.....	11
Comité exécutif.....	12
Direction générale	12
Direction de la Stratégie.....	13
Direction des Opérations	14
Direction des services de Support.....	15
Membres du personnel	17
PARTIE 2	
Un ensemblier unique en Wallonie	20
Le chemin parcouru.....	23
Cartes (localisation des sites).....	26
Réalizations et projets sur les sites réhabilités ou en cours de réhabilitation	28
PARTIE 3	
SPAQÆE, acteur du développement économique et durable	34
Évolution des chantiers	36
Les états d'avancement.....	54
PARTIE 4	
Les partenariats	60
Organigramme des sociétés participées et filiales	62
Les participations	63
Les filiales.....	67
PARTIE 5	
Les comptes annuels.....	68
Le rapport du commissaire sur les comptes annuels 2016.....	76
Les certifications	80



Cockerill Sambre II à Charleroi

En 2016, SPAQ/E a entrepris une nouvelle étape de réhabilitation avec l'élimination d'un noyau de pollution au centre du site. A terme, ce dernier pourrait accueillir les infrastructures de l'ICDI, une unité de valorisation des textiles usagés, un centre de traitement des encombrants et une unité de valorisation des déchets électriques et électroniques.

ÉDITORIAL

ÉDITORIAL

2016 était l'année du 25^{ème} anniversaire de SPAQ \mathcal{U} E. Un quart de siècle d'existence qui a vu l'entreprise acquérir, progressivement, une expertise unique en Wallonie car couvrant, à la fois, l'assainissement des décharges et des friches industrielles.

Créée par le Gouvernement wallon, en 1991, pour réhabiliter la décharge de Mellery à Villers-la-Ville, SPAQ \mathcal{U} E se voit confier, en 2000, une nouvelle mission : la réhabilitation de friches industrielles polluées. Les premiers travaux sont lancés en 2001 et les grands chantiers de réhabilitation vont s'enchaîner : Carcoke Tertre, Bois Saint-Jean, SAFEA, Cokerie de Flémalle, Cuivre et Zinc, et d'autres, parfois plus modestes, mais qui, tous, auront contribué au redéploiement économique de la Wallonie ainsi qu'à l'amélioration de son environnement et à la protection de la santé de ses habitants.

A côté de ses deux missions essentielles, SPAQ \mathcal{U} E a mis son expertise au service d'autres projets : plan des CET, éradication des dépôts illégaux de pneus, élaboration de cahiers de bonnes pratiques dans le cadre du CWBP¹, études Légumap et Pollusol, etc. On trouvera un aperçu plus détaillé de cette déjà longue histoire ainsi qu'un bilan chiffré dans la deuxième partie de ce rapport².

Par ailleurs, SPAQ \mathcal{U} E a estimé qu'il était de son devoir, en tant qu'organisme public se voulant exemplaire, de se soumettre à une obligation de large information et de rendre compte de ses activités au public en général.

Dans cet esprit de transparence, elle a établi sa charte de gouvernance d'entreprise³. La transparence, qui figurait depuis toujours dans les obligations de SPAQ \mathcal{U} E, est ainsi devenue en 2016 un engagement, au même titre que l'Initiative, l'Intégrité, l'Autonomie, la Qualité du travail et l'Esprit d'équipe qui sont ses cinq valeurs en termes de culture d'entreprise. Elle doit accompagner la règle cardinale de l'entreprise : « Seule l'expertise scientifique guide les décisions et les orientations de SPAQ \mathcal{U} E ».


Plan Marshall 4.0, Fonds européens FEDER, concentration des outils économiques wallons, les mois, les années qui viennent s'annoncent cruciaux pour SPAQ \mathcal{U} E dont les membres du personnel sont en permanence à l'œuvre pour mener à bien et avec efficacité les missions confiées par le Gouvernement wallon et l'aider à rencontrer ses objectifs en matière de redéploiement économique et de développement durable.



Philippe ADAM
Administrateur Directeur



Eric PONCIN
Vice-Président



Vincent BOURLARD
Président

¹ Code wallon des bonnes pratiques

² Complémentaire à ce Rapport annuel et, singulièrement à sa Partie 2, une brochure intitulée « Réalisations et projets économiques sur les sites réhabilités et en réhabilitation » est disponible en téléchargement sur notre site web sous l'onglet « Publications ».

³ Le système de gouvernance de SPAQ \mathcal{U} E est consultable sur notre site web à l'adresse suivante : <http://www.spaque.be/documents/Chartegouvernance.pdf>



AMS Sud à Charleroi

Les travaux de démantèlement des structures enterrées, entamés fin 2015, se poursuivent. SPAQuE procédera ensuite à des investigations dans les sols du site afin de mettre en évidence la présence de polluants et d'en délimiter l'étendue.

LA SOCIÉTÉ SPAQuE

LA SOCIÉTÉ SPAQ_uE

Mission

L'entreprise SPAQ_uE, notamment spécialisée dans l'amélioration de la qualité de l'environnement de friches industrielles et de décharges, est acteur et partenaire du développement économique et durable de la Wallonie.

Après les indispensables investigations et analyses scientifiques, SPAQ_uE réalise les travaux de réhabilitation en fonction de la nature des pollutions et des affectations potentielles des sites. Elle y intègre, le cas échéant, la construction de nouvelles infrastructures favorisant le redéploiement. Lorsque cela s'avère nécessaire, elle prend en charge la gestion des eaux souterraines.

Ainsi, chaque année, SPAQ_uE met à disposition du monde économique de nombreux hectares réhabilités pour accueillir les projets qui feront la Wallonie de demain.

Vision

Ensemble reconnu pour son expertise scientifique au niveau international, la société SPAQ_uE propose le panel complet des compétences indispensables à la mise en œuvre d'une politique de gestion de la qualité de l'environnement et de la santé répondant aux principes du développement durable.

L'équipe multidisciplinaire de la société SPAQ_uE est composée de femmes et d'hommes, experts les plus pointus dans les domaines du sol, de l'air, de l'eau, de la santé, de l'énergie et d'autres disciplines complémentaires.

Grâce à une approche rigoureuse et éprouvée, elle mène chaque jour à bon terme le pilotage des projets les plus complexes.

SPAQ_uE travaille pour les clients tant privés que publics. Pour la Wallonie, la société est l'acteur du redéploiement socio-économique reconnu dans :

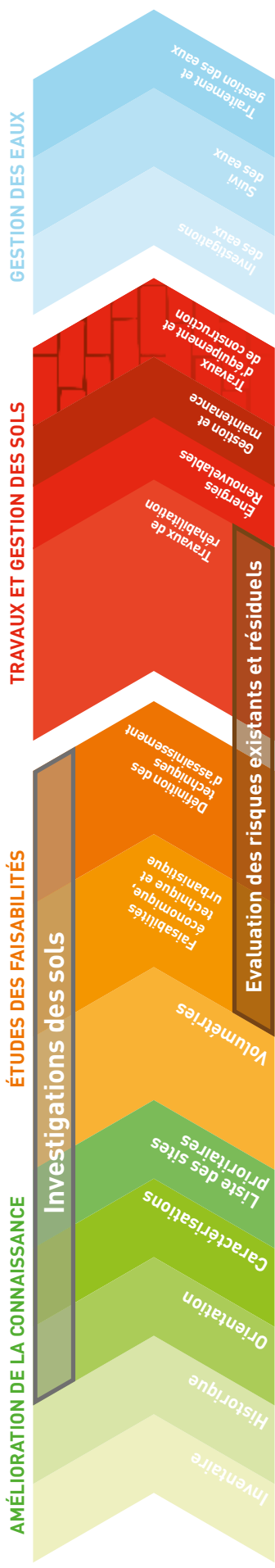
- l'amélioration de la connaissance des sites pollués ;
- les études des faisabilités économique, technique et urbanistique des sites pollués ;
- la conception et la réalisation des travaux de réhabilitation des sites pollués et de construction ;
- la gestion des eaux.

Engagements

Les engagements de la société SPAQ_uE en termes de culture d'entreprise sont :

- l'Initiative ;
- l'Intégrité ;
- l'Autonomie ;
- la Qualité du travail ;
- l'Esprit d'équipe ;
- la Transparence.

CHAÎNE DES VALEURS



- Gestion de la qualité de l'environnement et de la santé
- Surveillance environnementale
- Investigations des sols
- Évaluation des risques existants et résiduels
- Conception et réalisation urbanistiques et architecturales
- Gestion juridique, acquisition, gestion et valorisation immobilière
- Gestion informatique, de la qualité et de la sécurité
- Gestion économique, financière et contribution aux programmes de développement durable (boues de dragage, etc.)
- Gestion des relations avec les acteurs de développement économique et avec les institutions
- Ressources humaines et communication interne
- Communication externe et relations avec la presse
- Gestion des relations commerciales

Chaîne des valeurs

La chaîne des valeurs de la société énumère, de manière séquentielle, les activités scientifiques et techniques de notre chaîne de production, tout en intégrant les autres activités scientifiques et techniques transversales. Ensemble, elles permettent d'optimiser une réhabilitation en se fondant sur l'expertise et sur la connaissance.

Règle cardinale

« Seule l'expertise scientifique guide les décisions et les orientations de SPAQ4E. »

LA GOUVERNANCE

Au regard des recommandations émises par l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Union européenne, l'Etat belge, ainsi que dans le Code belge de gouvernance d'entreprise, SPAQÆE a adopté, en juillet 2016, une Charte de gouvernance.

Elle se soumet ainsi à une obligation de large information et de compte-rendu de ses activités au public en général.

Dès lors, la Transparence est devenue, plus que jamais, un engagement de SPAQÆE au même titre que l'Initiative, l'Intégrité, l'Autonomie, la Qualité du travail et l'Esprit d'équipe qui sont ses cinq valeurs en termes de culture d'entreprise.

Les principaux outils du modèle de gouvernance de SPAQÆE sont les suivants :

- un conseil d'administration qui définit la politique et la stratégie générales, et supervise la gestion opérationnelle ;
- un comité financier et un comité de rémunération créés au sein du Conseil d'administration ;
- un comité de direction qui assume la responsabilité de la gestion journalière qu'il délègue entièrement à l'Administrateur Directeur, qui encadre et prépare le travail du Conseil d'administration ;
- un comité d'orientation qui émet un avis sur tout projet ayant des implications en termes de politique de l'emploi conformément à l'article 18 des statuts ;
- un comité exécutif interne qui assume la gestion journalière sous la direction de l'Administrateur Directeur et la supervision du comité de direction.

Le Comité de direction assume la responsabilité de la gestion journalière et délègue celle-ci à l'Administrateur Directeur. Par ailleurs, le Comité de direction encadre et prépare le travail du Conseil d'administration. Il est chargé de superviser pour le compte de celui-ci la gestion journalière de même que l'exécution des décisions de ce dernier. Il est également chargé de la représentation de SPAQÆE auprès de son actionnaire. Il rend rapport de cette gestion journalière et de l'exécution des décisions au Conseil d'administration.

Dans le cadre de la bonne gouvernance, une nouvelle structure organisationnelle a été mise en place. Elle repose sur trois directions : Support, Opérationnel et Stratégie. Chacun des directeurs de ces directions est membre du comité exécutif aux côtés de l'Administrateur Directeur et du Directeur Adjoint.

La Charte de gouvernance est consultable sur notre site web : <http://www.spaqæe.be/documents/Chartegouvernance.pdf>



Les Bas Prés à Mons

En 2016, SPAQ/E a entamé la réhabilitation des sols pollués de ce site sur lequel l'intercommunale IDEA devrait développer le futur parc d'activité économique des Bas Prés.

Conseil d'administration

Monsieur Vincent BOURLARD
Président

Monsieur Philippe ADAM
Administrateur Directeur

Monsieur Marc DARVILLE
Administrateur

Monsieur Alain DE ROOVER
Administrateur

Madame Elisabeth GERARD
Administrateur

Monsieur Didier HELLIN
Administrateur

Madame Isabelle JEURISSEN
Administrateur

Monsieur Michaël GAUX
Commissaire du Gouvernement wallon

Monsieur Stéphane SOZIL
Commissaire du Gouvernement wallon

Monsieur Eric PONCIN
Vice-Président

Madame Diana NIKOLIC
Administrateur

Monsieur Jean-François RAVONE
Administrateur

Monsieur Emmanuël SERUSIAUX
Administrateur

Madame Valérie VERZELE
Administrateur

Madame Coralie VIAL
Administrateur

Monsieur Emmanuel WART
Administrateur

Secrétaire : Monsieur Pol JACQUEMART

Comité d'orientation

Monsieur Vincent BOURLARD
Président

Monsieur Philippe ADAM
Administrateur Directeur

Monsieur Fernand ANTONIOLI
Expert CSC

Monsieur Marc BECKER
Secrétaire national CSC

Madame Françoise BERNARD
Secrétaire générale adjointe SETca

Monsieur Thierry BODSON
Secrétaire général FGTB wallonne

Monsieur Eric PONCIN
Vice-Président

Monsieur Jean-Yves RUYKENS
Secrétaire régional de la CSC

Monsieur Michel MATHY
Directeur FGTB Wallonie

Monsieur Robert VERTENEUIL
Centrale Générale FGTB

Secrétaire : Madame Josée PIRSON

Comité de direction

Monsieur Vincent BOURLARD
Président

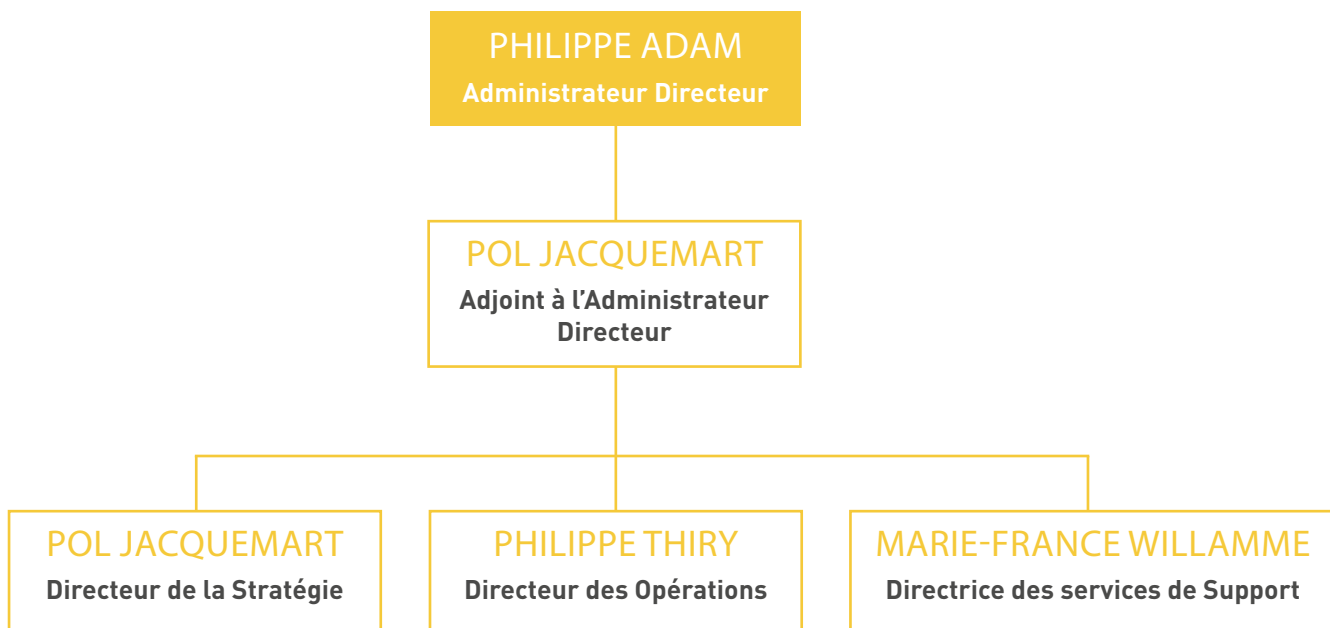
Monsieur Philippe ADAM
Administrateur Directeur

Invité : Monsieur Pol JACQUEMART
Adjoint à l'Administrateur Directeur

Monsieur Eric PONCIN
Vice-Président

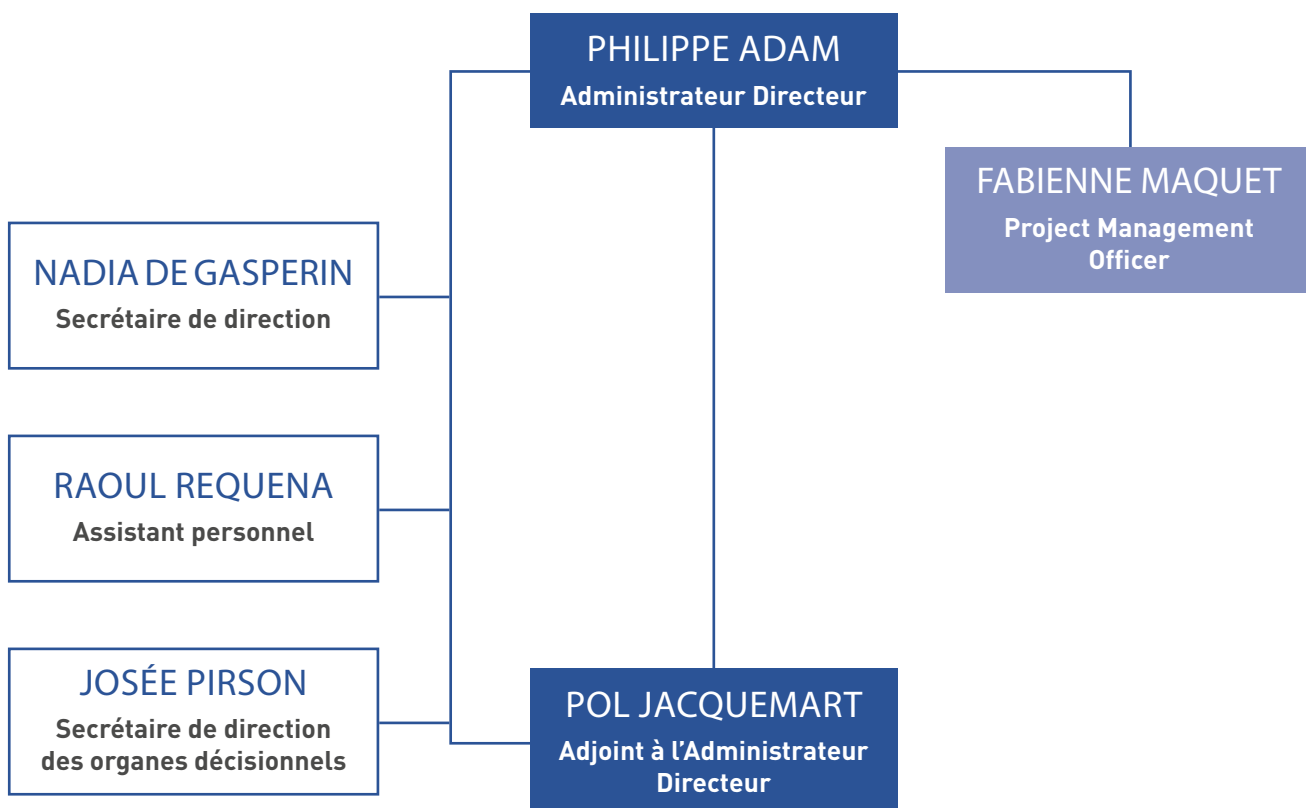
Secrétaire : Madame Josée PIRSON

COMITÉ EXÉCUTIF



Secrétaire : JOSÉE PIRSON

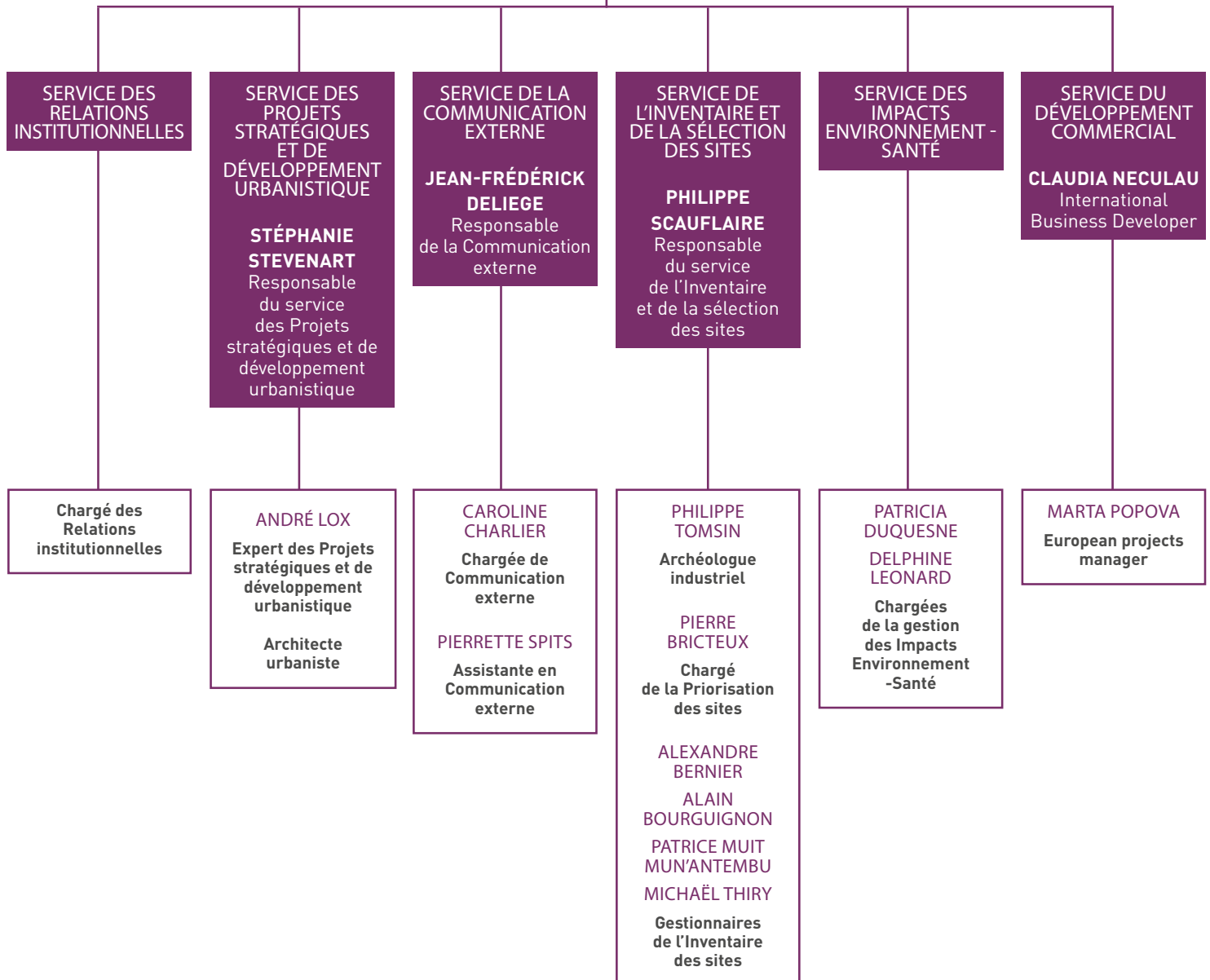
DIRECTION GÉNÉRALE



DIRECTION DE LA STRATÉGIE

POL JACQUEMART

Directeur de la Stratégie



DIRECTION DES OPÉRATIONS

Philippe THIRY
Directeur des Opérations

DÉPARTEMENT DES INVESTIGATIONS
Responsable du département des Investigations

DÉPARTEMENT DE LA RÉHABILITATION
THIERRY NAMECHE
Responsable du département de la Réhabilitation

**SERVICE DE SUPPORT
TECHNICO-
ADMINISTRATIF
AUX
OPÉRATIONS**

**SERVICE DES
INVESTIGATIONS
DES SOLS**
**CLÉMENT
LAURENT**
**JEAN-DAMIEN
SCHENKELAARS**
Responsables
du service
des Investigations
des sols

**SERVICE DES
ETUDES HYDRO-
GÉOLOGIQUES
ET DE LA
SURVEILLANCE
ENVIRONNEMENTALE**
PIERRE DENGIS
Responsable
du service
des Etudes
hydrologiques
et de la
Surveillance
environnementale

**SERVICE DES
TRAVAUX**
**VIRGINIE
LANSIVAL**
Responsable
du service
des Travaux

**SERVICE DES
ETUDES DE
RISQUES**
**MARIE
JAILLER**
Responsable
du service
des Etudes
de risques

**SERVICE DE LA
MAINTENANCE
DES SITES**
**EDDY
GUERLOT**
Responsable
du service de la
Maintenance
des sites

**SERVICE DES
ENERGIES
RENOUVELABLES**

PIERRE DENGIS
PHILIPPE
MATHIEU
**Conseillers
technico-
administratifs**

CHRISTOPHE
COLLETTE
SÉBASTIEN
CONSTANT
PIERRETTE
DESCAMPS
GILLES
GOSSELET
CHARLOTTE
LENOIR
SÉBASTIEN
RABOLLI
CAROLE VOLON
**Coordinateurs
des études
de projets
d'assainissements**

SAMUEL
WILDEMEERSCH
**Coordinateur
des Etudes
hydrogéologiques**
MARTINE LOO
ERIC
VANDENBERGHE
**Coordinateurs de
la Surveillance
environnementale**
PATRICK
MACHIELS
**Assistant
technique**

ERIC DELREUX
SÉBASTIEN KISS
**Coordinateurs
de chantiers**
ANDRÉ
BELBOOM
DIDIER BOON
STÉPHANE
FLAMENT
FRÉDÉRIC JAMAR
**Contrôleurs
de chantiers**

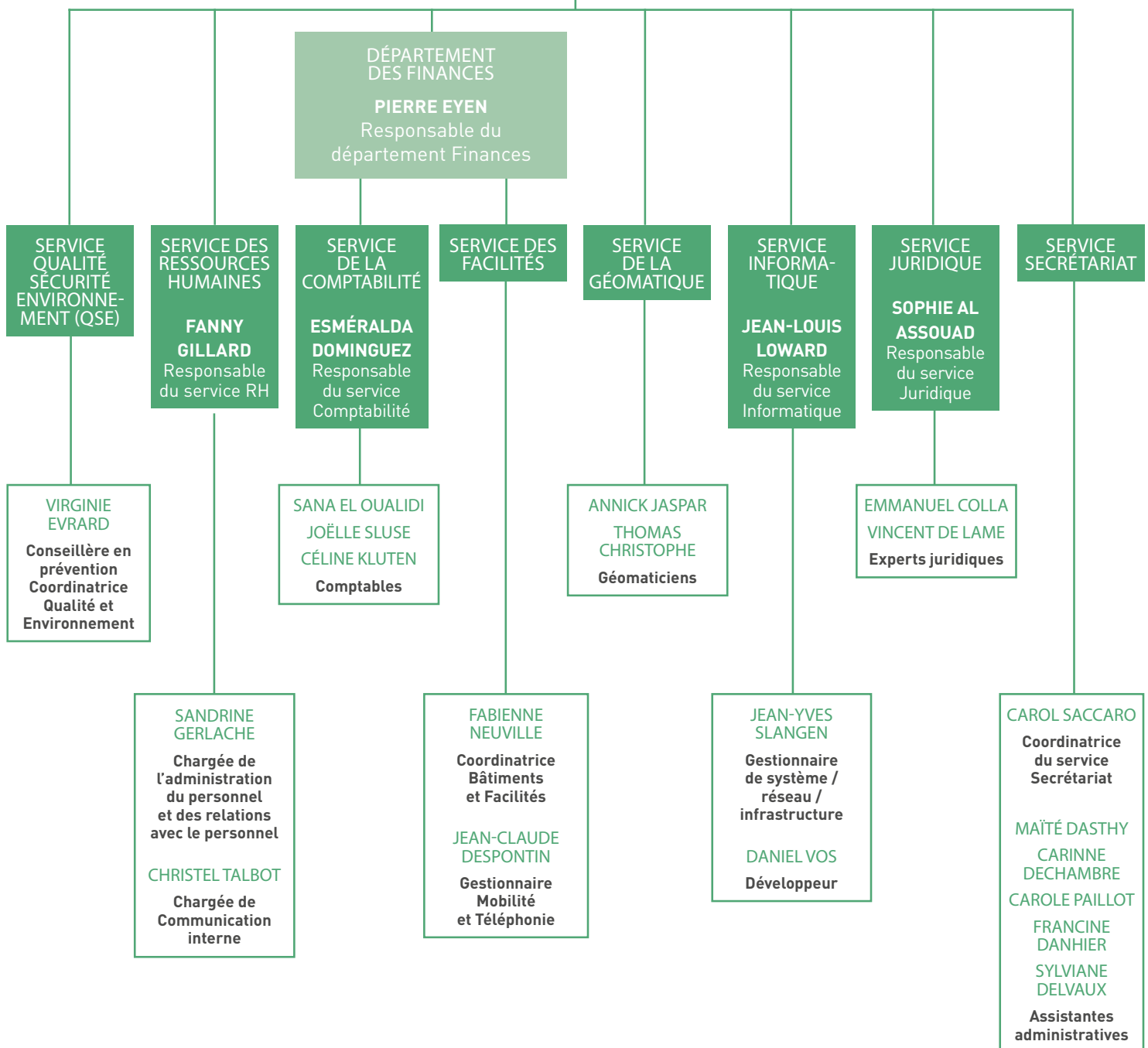
MAUD LEBEL
JULIE LECLERCQ
SOLINE
MOURMANT
**Coordinatrices
des Etudes
de risques**

DIMITRI
RECLAIRE
LOUIS ZUBIAUR
DIDIER DAMHAUT
YVON DE PAUW
CÉDRIC DI CINTIO
ADRIEN LO
IACONO
ANTOINE
KAULMANN
Techniciens
ANTONIO
FORTUNATO
**Assistant
technique**

JÖRAN
BEEKKERK VAN
RUTH
CYRAN YASSE
**Coordinateurs
de Projets de
valorisation
énergétique**

DIRECTION DES SERVICES DE SUPPORT

MARIE-FRANCE WILLAMME
Directrice des services de Support



SAFEA à La Louvière

Entre mai et novembre 2016, SPAQuE a réalisé les travaux nécessaires à l'installation de sa première centrale photovoltaïque, la plus grande de Wallonie, sur l'ancienne décharge du site aujourd'hui confinée. Au total, 3.844 panneaux ont été fixés au sol. La centrale a également été équipée en voiries, clôtures, alarmes, caméras, etc.



Membres du personnel



Adrien LOIACONO



Alain BOURGUIGNON



Alexandre BERNIER



André BELBOOM



André LOX



Annick JASPAR



Antoine KAULMANN



Antonio FORTUNATO



Carinne DECHAMBRE



Carol SACCARO



Carole PAILLOT



Carole VOLON



Caroline CHARLIER



Cédric DI CINTIO



Céline KLUTEN



Charlotte LENOIR



Christel TALBOT



Christophe COLLETTE



Claudia NECULAU



Daniel VOS



Delphine LEONARD



Didier BOON



Didier DAMHAUT



Dimitri RECLAIRE



Eddy GUERLOT



Emmanuel COLLA



Eric DELREUX



Eric VANDENBERGHE



Esméralda DOMINGUEZ



Fabienne MAQUET



Fabienne NEUVILLE



Fanny GILLARD



Francine DANHIER



Frédéric JAMAR



Gilles GOSSELET



Giovanna MANCUSO



Jean-Claude
DESPONTIN



Jean-Damien
SCHENKELAARS



Jean-Frédéric
DELIEGE



Jean-Louis LOWARD



Jean-Yves SLANGEN



Joëlle SLUSE



Jöran BEEKKERK
VAN RUTH



Josée PIRSON



Julie LECLERCQ



Léon DECAMP



Louis ZUBIAUR



Maïté DASTHY



Marie JAILLER



Marie-France
WILLAMME



Marta POPOVA



Martine LOO



Maud LE BEL



Michaël THIRY



Nadia DE GASPERIN



Patrice MUIT



Patricia DUQUESNE



Patrick MACHIELS



Philippe ADAM



Philippe MATHIEU



Philippe SCAUFLAIRE



Philippe THIRY



Philippe TOMSIN



Pierre BRICTEUX



Pierre DENGIS



Pierre EYEN



Pierrette DESCAMPS



Pierrette SPITS



Pol JACQUEMART



Raoul REQUENA



Samuel
WILDEMEERSCH



Sana el OUALIDI



Sandrine GERLACHE



Sébastien CONSTANT



Sébastien KISS



Sébastien RABOLLI



Soline MOURMANT



Sophie al ASSOUAD



Stéphane FLAMENT



Stéphanie
STEVENART



Sylviane DELVAUX



Thierry NAMECHE



Thomas CHRISTOPHE



Vincent de LAME



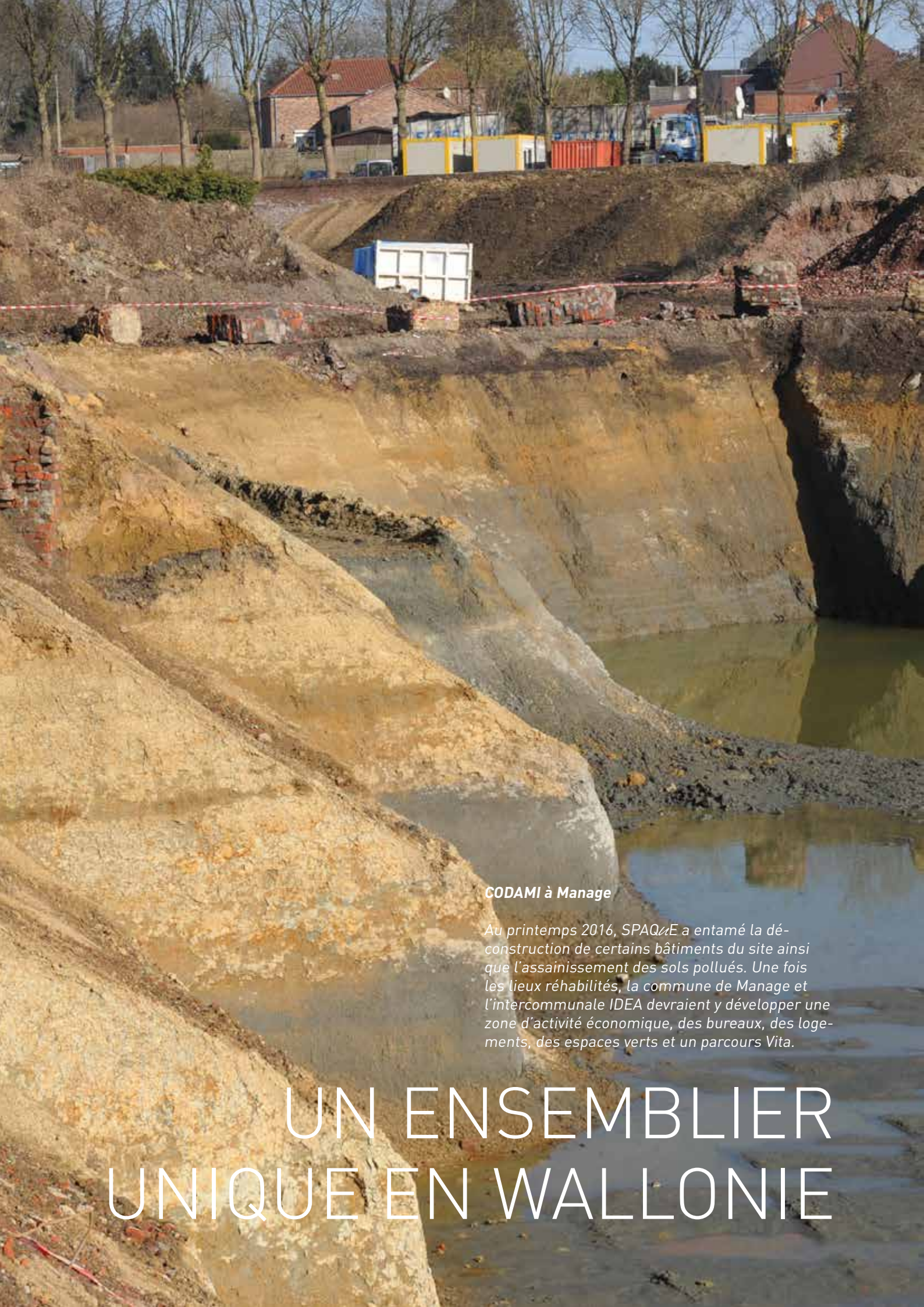
Virginie EVRARD



Virginie LANSIVAL



Yvon DE PAUW



CODAMI à Manage

Au printemps 2016, SPAQ/E a entamé la déconstruction de certains bâtiments du site ainsi que l'assainissement des sols pollués. Une fois les lieux réhabilités, la commune de Manage et l'intercommunale IDEA devraient y développer une zone d'activité économique, des bureaux, des logements, des espaces verts et un parcours Vita.

UN ENSEMBLIER UNIQUE EN WALLONIE

UN ENSEMBLIER UNIQUE EN WALLONIE

1991 : le Gouvernement wallon créait la « Société publique d'aide à la qualité de l'environnement ». Il se trouvait alors confronté à un problème sanitaire et environnemental de taille à Villers-la-Ville dans le Brabant wallon : la décharge de Mellery. Un million de mètres cubes de déchets d'origines diverses et tous plus polluants les uns que les autres avaient été déversés, sans techniques de confinement adéquates, dans cette ancienne sablière !

L'émoi chez les riverains, relayé par les médias, était grand. En 1989, face à la colère et l'inquiétude grandissantes, le ministre de l'Environnement de l'époque, Guy Lutgen, décidait de fermer la décharge. Début 1991, il créait la SPAQ \mathcal{U} E. Son objectif immédiat était la réhabilitation de cette décharge. Viendrait ensuite sa post-gestion. Vingt-cinq ans plus tard, SPAQ \mathcal{U} E est toujours sur place pour entretenir un dispositif d'extraction et de filtration du biogaz ainsi qu'une station d'épuration de la nappe d'eau polluée lors de son passage à travers le massif de déchets.

Décharge de Mellery à Villers-la-Ville

Superficie : **17,95 ha**

Quantité de déchets enfouis : environ **1 million de m³**

Rendement de la station d'épuration : **25 m³/h**

Débit de l'unité de traitement du biogaz : **50 m³/h**

Durée de la réhabilitation et du suivi : une **trentaine d'années**

La réhabilitation de la décharge de Mellery sera le début de la grande aventure de SPAQ \mathcal{U} E. D'autres suivront : Florzé, Fontilloy, Hensies, Les Isnes, Anton, etc. Durant les 10 premières années de son existence, SPAQ \mathcal{U} E va enchaîner les réhabilitations de décharges à travers toute la Wallonie. L'expertise

qu'elle va, rapidement, acquérir en la matière l'entraînera, en 1996, à élaborer le plan des Centres d'enfouissement technique (CET) à la demande du Gouvernement wallon. Une tâche ardue s'il en est, mais dont ressortira une liste de 26 sites susceptibles d'accueillir, en fonction de leur classification, différents types de déchets : ménagers, industriels non dangereux et déchets inertes. En 2000, SPAQ \mathcal{U} E participe à un groupe de travail chargé d'identifier des sites de regroupement de boues de dragage. Dans ce cadre, 100 sites seront évalués par SPAQ \mathcal{U} E.

Plus tard, entre 2004 et 2007, toujours à la demande du Gouvernement wallon, SPAQ \mathcal{U} E procédera à l'éradication de dizaines de dépôts clandestins de pneus usagés. Ils sont, alors, des dizaines éparpillés à travers toute la Wallonie qui présentent de gros risques d'incendie avec la pollution que cela peut générer, tant dans l'air que dans les sols. Monoxyde de carbone, benzène, toluène, anhydride sulfureux, etc., voilà quelques-uns des polluants hautement toxiques dégagés lors de la combustion de pneus !

Le plus important dépôt évacué par SPAQ \mathcal{U} E se trouvait sur le site de l'ancienne Fonderie Léonard Giot à Marchienne-au-Pont où étaient entreposées 2.000 tonnes de pneus. Ce site sera plus tard réhabilité par SPAQ \mathcal{U} E.

Evacuation des dépôts de pneus

45 dépôts illégaux

2,5 millions de pneus

13.445 tonnes

Entre-temps, en effet, SPAQ \mathcal{U} E s'est vu confier, en 2000, une nouvelle mission : la réhabilitation de friches industrielles polluées. Elles se comptent par centaines sur le territoire wallon. Il est devenu impératif de les assainir dans un souci de santé

publique, de protection de l'environnement, critères auxquels s'ajoutera très rapidement une notion économique. SPAQuE devient ainsi un acteur à part entière du développement durable et du redéploiement économique de la Wallonie.

Dès 1998, SPAQuE a entrepris d'inventorier un certain nombre de friches industrielles, puis elle a procédé aux investigations des sols sur une partie d'entre elles. Dès lors, lorsque le Gouvernement wallon lui donne comme nouvelle mission l'assainissement des friches industrielles polluées, elle peut rapidement lancer ses premiers chantiers. En 2001, année du 10^{ème} anniversaire, cinq réhabilitations sont lancées : Tudor à Grez-Doiceau, Bois Saint-Jean à Ougrée, Carcoke à Tertre, Terres Rouges à Engis et Trippneu à Oupeye. C'est le début d'une longue série de chantiers qui continue de croître d'année en année.

Aujourd'hui, SPAQuE présente un bilan exceptionnel comme on le lira ici-bas en détail. On en retiendra que, depuis 2000, SPAQuE a réhabilité 52 friches industrielles représentant 774,06 hectares.

Mais ces réalisations ne sont que la partie la plus visible du travail de SPAQuE. En amont comme en aval, de nombreuses autres tâches sont réalisées qui font de l'entreprise un ensemble unique. Inventaire des sites potentiellement pollués, bilans historiques, investigations des sols, études des faisabilités, surveillance environnementale, maintenance et post-gestion des décharges, ce sont quelques-unes de ces tâches que remplissent au quotidien les 84 personnes qui travaillent aujourd'hui dans l'entreprise.

Reconnue pour son expertise, SPAQuE collabore à plusieurs projets avec l'administration wallonne (SPW), l'ISSEP, InterReg tandis qu'elle entretient des contacts permanents avec de nombreux partenaires tels que les intercommunales, les Villes et communes, les invests, les ports autonomes,, tout en participant régulièrement à des missions de l'AWEX, en soutien aux entreprises wallonnes, dans les anciens pays de l'Est. SPAQuE a, par ailleurs, rédigé les Cahiers de bonnes pratiques qui servent de base au Code wallon des bonnes pratiques, ensemble de guides de référence en matière d'assainissement des sols tel que voulu par le « Décret sols ».

SPAQuE a aussi réalisé les études Légumap, Pollusol 1 et Pollusol 2, en collaboration avec les universités, qui ont permis de dresser une cartographie du bruit de fond de la pollution en Wallonie.

Bien sûr, tout cela ne serait pas possible sans un solide effort financier de la part des pouvoirs publics. SPAQuE s'est ainsi inscrite dans les programmations FEDER lancées depuis 2000, elle est également partie prenante au Plan Marshall depuis 2005 et bénéficie d'une dotation annuelle de la Région wallonne. Les sommes ainsi investies dans la réhabilitation des friches industrielles polluées représentent d'importantes retombées pour l'économie wallonne au travers des marchés passés avec les entreprises.

Bilan 25 ans en chiffres

Friches réhabilitées : **52** soit **794,80 ha**

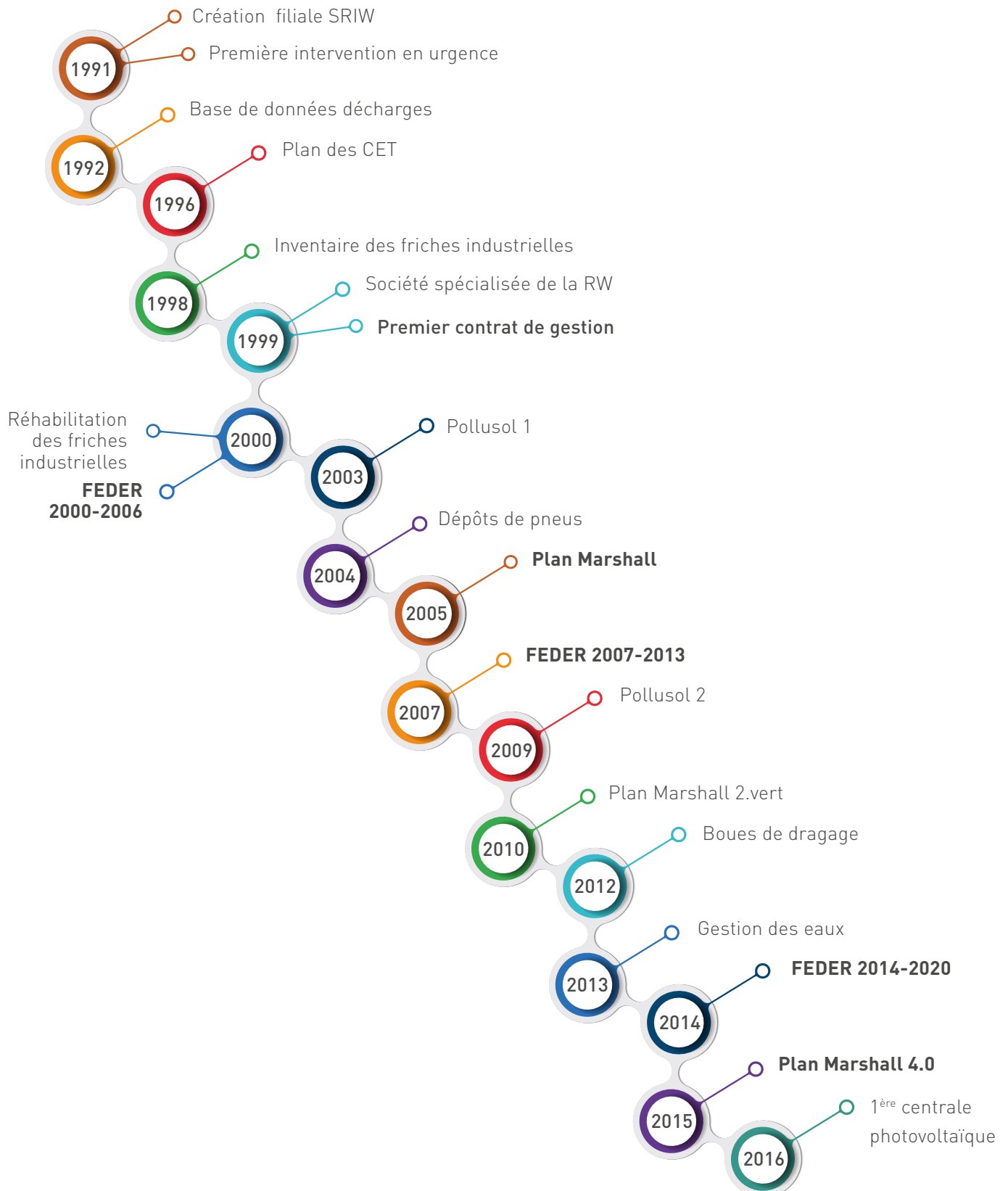
Dont :

- Friches réaffectées : **23** soit **576,08 ha**
- Friches avec projet : **26** soit **197,98 ha**

Décharges réhabilitées : **17** soit **203,44 ha**

Interventions en urgence : **14** soit **97,18 ha**

LE CHEMIN PARCOURU

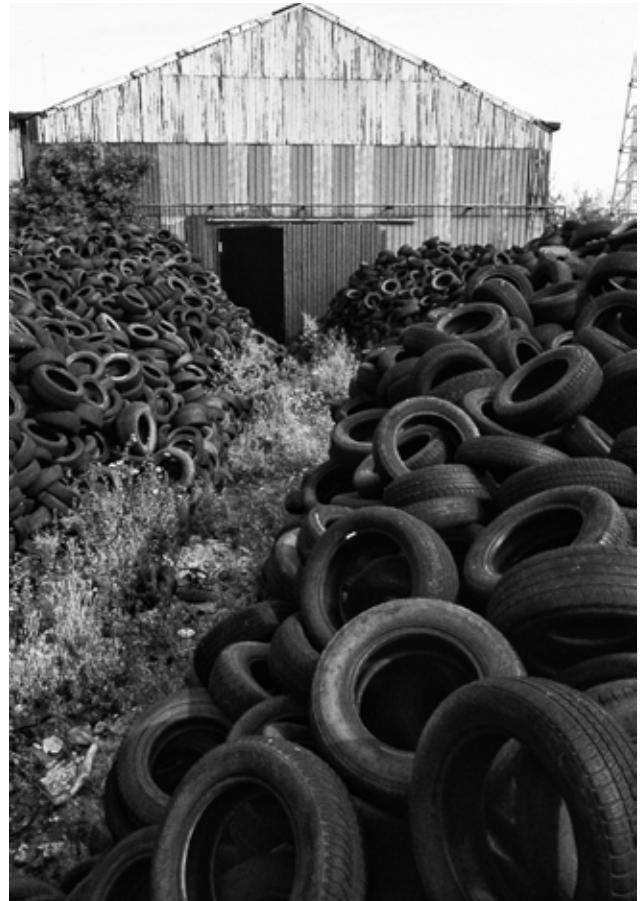




➔ Décharge de Mellery : SPAQ&E assure la gestion depuis 1991



➔ Carcoke Tertre : la plus grande cokerie belge



➔ Dépôt de pneus : 2,5 millions de pneus évacués

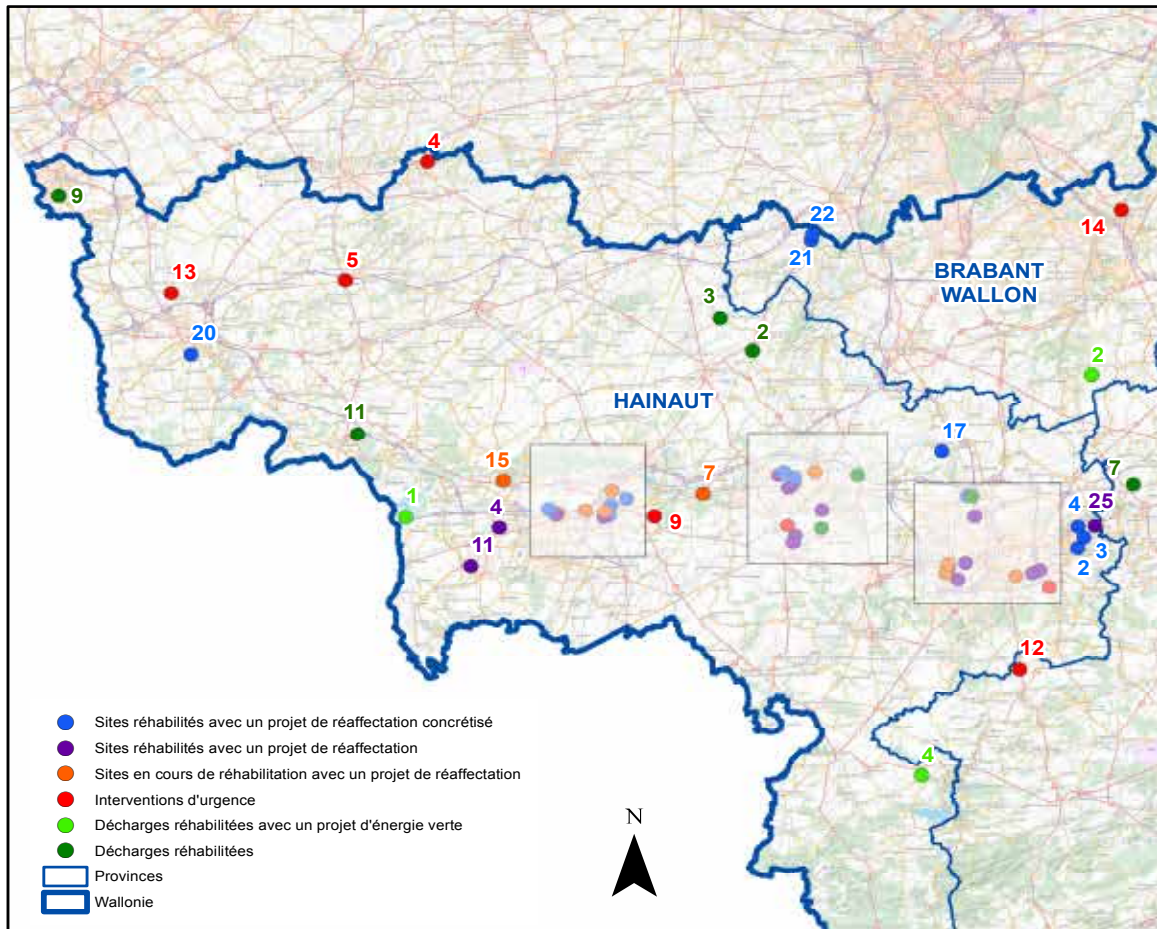


➔ Saint-Symphorien : fuite de kérosène et intervention en urgence

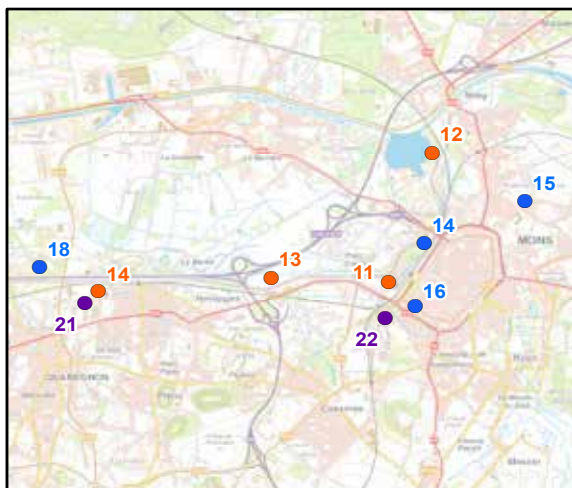


➔ Cokerie Flémalle : de la cokerie désaffectée à la plateforme logistique trimodale

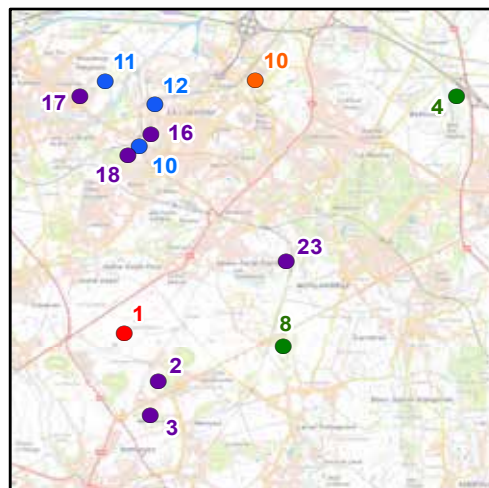
CARTES (LOCALISATION DES SITES)

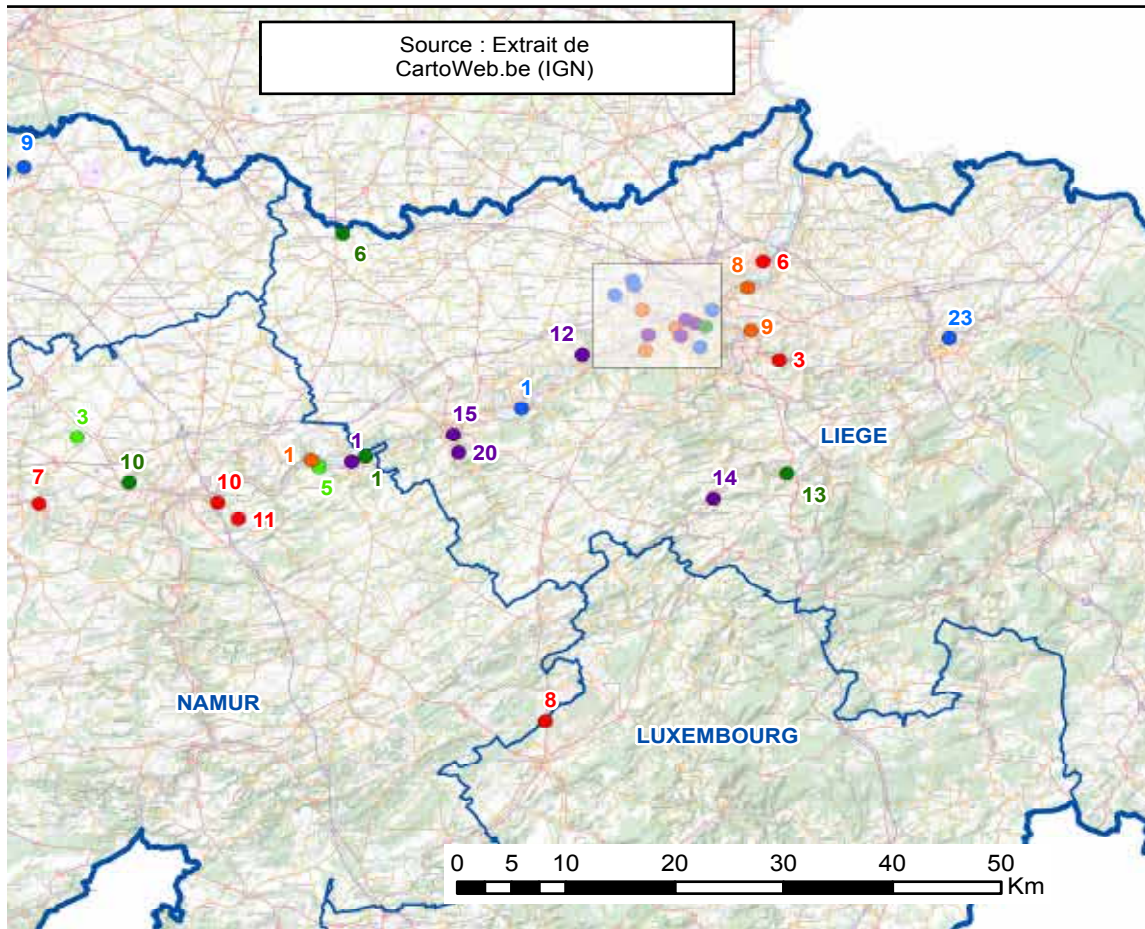


Agglomération montoise



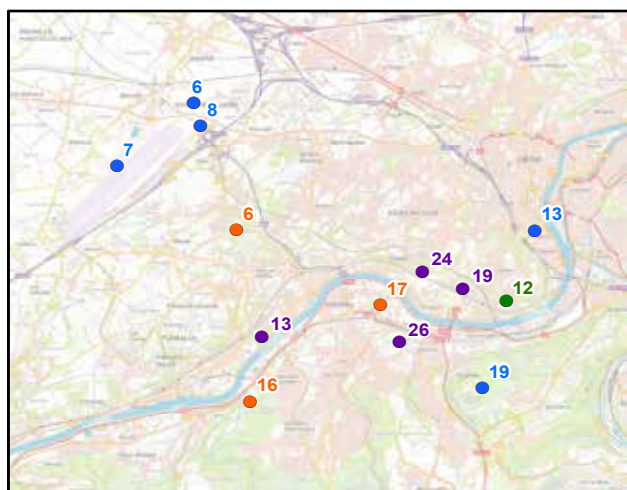
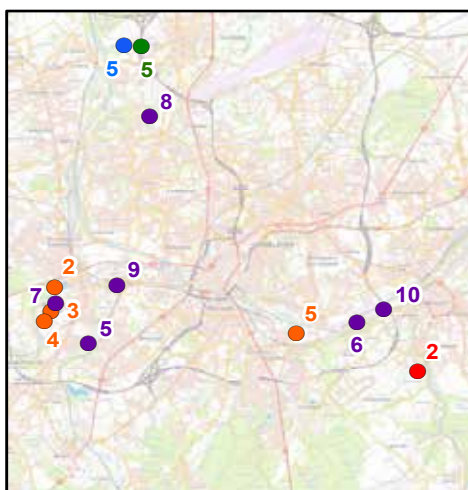
Agglomération louviéroise





Agglomération carolorégienne

Agglomération liégeoise



Note

Les superficies reprises dans ce document correspondent, pour chaque site, au total des superficies des parcelles cadastrales des Arrêtés du Gouvernement wallon chargeant SPAQzE de leur réhabilitation. Elles représentent, ainsi, les « superficies rendues à l'économie wallonne ».

Ces superficies ont été, ces derniers mois, recalculées sur base de la situation des parcelles cadastrales existant au moment de la promulgation de l'AGW et grâce à des moyens informatiques performants. Cela explique les différences qui peuvent être constatées par rapport aux superficies reprises dans des documents antérieurs.

SITES RÉHABILITÉS AVEC UN PROJET DE RÉAFFECTATION CONCRÉTISÉ

Communes	Sites	Hectares	Réaffectations
AMAY	Usine de céramique et centrale électrique	46,68	Aire de loisirs en relation avec la ZHIB
FARCIENNES	Centrale électrique de Farciennes	36,78	Accès à la voie fluviale, zone portuaire (PAC), accès routier à l'« Ecopôle »
FARCIENNES	Charbonnage Saint-Jacques	39,28	SEDISOL, « Ecopôle »
FARCIENNES	Grand Champs	28,40	« Ecopôle » (IGRETEC), PAC
GOSELIES	De Cock	22,72	Activités industrielles Travhydro
GRACE-HOLLOGNE	Aérodrome militaire	77,14	Extension de la zone d'activité économique et de la piste de l'aéroport
GRACE-HOLLOGNE	Ancienne base Wing tactique	59,13	Extension de la zone d'activité économique et de la piste de l'aéroport, parc logistique « Flexport City »
GRACE-HOLLOGNE	BOMA	6,47	Extension de la piste de l'aéroport
GREZ-DOICEAU	Florival	5,84	Station d'épuration
LA LOUVIERE	Moulin Dambot	0,96	Espace aquatique « Le Point d'eau »
LA LOUVIERE	SAFEA - parties usine & décharge	32	Extension de la plate-forme logistique multimodale Garocentre (IDEA) et centrale photovoltaïque (1 MWh)
LA LOUVIERE	Ubell	2,85	Maison de l'Entreprise (IDEA), parking Louvexpo et IFAPME, voirie de contournement de La Louvière
LIEGE	Etablissements Balteau	0,85	« Design Station of Wallonia » (SPI), projet de logements (Ville de Liège)
MONS	Atelier SNCB	12,62	Centre de congrès MICX (Ville de Mons), hôtel (Groupe Van der Valk), parking
MONS	Tir national	6,29	Administration enseignement provincial du Hainaut
MONS	Usine à gaz de Mons	1,36	Bureaux du Forem, logements
PONT-A-CELLES	Arsenal SNCB	18,10	Logements sociaux (Jardins de Wallonie), parking
QUAREGNON	Centrale électrique de Quaregnon	10,54	Traitement des déchets inertes (RECYMEX)
SERAING - LIEGE	Bois Saint-Jean	146,28	Extension du parc d'activité économique « Liege Science Park » (SPI), biomasse pilote (SPAQUE), projet pilote de production, stockage et distribution d'électricité
TOURNAI	Carrière et cimenterie de Barges	10,57	Base d'entraînement pour les pompiers plongeurs et les plongeurs militaires, club de plongée
TUBIZE	Fabelta Nord	5,86	Hall relais pour entreprises
TUBIZE	Tubize Plastics	3,18	Complexe immobilier « Tubize Côté Senne » (commerces, appartements, parking)
VERVIERS	Ets Ortmans	2,18	Polygone de l'Eau (SWDE, Forem)

576,08

SITES RÉHABILITÉS AVEC UN PROJET DE RÉAFFECTATION

Communes	Sites	Hectares	Projets
ANDENNE	Brenner	3,41	Centre de regroupement et de tri de déchets recyclables (PAN)
BINCHE	Centrale électrique de Péronnes	1,75	Service communal des travaux
BINCHE	Charbonnage Sainte-Barbe de Ressaix	17,23	Parc d'activité économique, services communaux
BOUSSU	Corderie Laurent	3,32	Ressourcerie, biomasse (SPAQUE)
CHARLEROI	Acierie Allard	26,60	Espaces verts, ZAE, logements (Ville de Charleroi), centrale photovoltaïque (SPAQUE)
CHARLEROI	BPMN	0,38	Liaison R3 - plateforme multimodale
CHARLEROI	Centrale électrique de Marchienne-au-Pont	10,70	Zone portuaire, quai (PAC), zone d'activité économique multimodale (IGRETEC), lien avec la N90 Charleroi-Mons (pont et route), centrale photovoltaïque
CHARLEROI	Charbonnage Saint-Louis	12,35	Zone d'activité économique pour PME
CHARLEROI	Fonderie Léonard Giot	5,70	Microzone d'activité économique, centrale photovoltaïque
CHATELET	Stockage Purfina	3,60	Extension pour la société de recyclage Galloo Wallonie (hangar pour récupération et triage de métaux) (DGO2, PAC)
DOUR	Four à chaux Waroquier	12,60	Centre de sport et de loisirs
ENGIS	Terres Rouges	13,44	Complexe sportif et quartier nouveau - logements (commune d'Engis)
FLEMALLE - LIEGE	Cokerie Flémalle	7,59	Plate-forme logistique trimodale (GREG Transports) et commerces
HAMOIR	Cour aux marchandises de Comblain-la-Tour	3,02	Zone d'activité économique pour les TPE ou PME (SPI)
HUY	Fonderie Felon et Lange	1,68	Logements et commerces de proximité, équipements communautaires (Ville de Huy, SWL)
LA LOUVIERE	Boch Keramis	9,96	Musée de la Céramique (IPW), projet « La Strada » nouveau centre-ville avec mixité d'affectations (Wilhelm & Co Group)
LA LOUVIERE	Boulonnerie Boël	2,54	Urbanica - zone d'activités artisanales et de services (IDEA)
LA LOUVIERE	Javel Lacroix	1,39	Projet de salle multisports
LIEGE	Cockerill II	7,19	Infrastructures communales, terrains de sport

SITES RÉHABILITÉS AVEC UN PROJET DE RÉAFFECTATION

Communes	Sites	Hectares	Projets
MARCHIN	Papeterie Godin	3,78	Zone d'activité économique pour TPE (SPI)
MONS	Forges et Laminoirs de Jemappes	16,05	Microzone d'activité économique, parkings, espaces verts (IDEA)
MONS	Huilerie Grisard	1,23	Logements, commerces
MORLANWELZ	Nouveaux Ateliers Mécaniques - parties usine et décharge	6,52	Logements, commerces et centrale photovoltaïque (750 kWc - SPAQ _u E)
SAINT-NICOLAS - LIEGE	Chimeuse Ouest	11,37	Zone d'activité mixte (SPI), parc à conteneurs (INTRADEL), centrale photovoltaïque (SPAQ _u E)
SAMBREVILLE	Bonne Espérance n°1	13,06	Zone portuaire (PAN), centrale photovoltaïque
SERAING	Aciérie LD - Jacobis	1,52	Boulevard Urbain (SWRT, DG01)

197,98

SITES EN COURS DE RÉHABILITATION AVEC UN PROJET DE RÉAFFECTATION

Communes	Sites	Hectares	Projets
ANDENNE	Zone portuaire de Sclaingneaux	17,28	Zone portuaire (PAN)
CHARLEROI	AMS Nord	14,60	Voirie de désenclavement et construction d'un pont permettant de relier le site à la grappe AMS Sud et N°19 des Bas Longs Prés
CHARLEROI	AMS Sud	11,03	Zone portuaire, quai (PAC), zone d'activité économique multimodale, lien avec la N90 Charleroi-Mons (pont et route), centrale photovoltaïque
CHARLEROI	Charbonnage N°19 des Bas Longs Prés	8,57	Zone portuaire, quai (PAC), zone d'activité économique multimodale, lien avec la N90 Charleroi-Mons (pont et route)
CHARLEROI	Cockerill-Sambre II	43,20	Zone portuaire (PAC), PME, infrastructures de l'ICDI (route, station de lavage de camion, etc.), unité de valorisation des textiles usagés (TERRE), centre de traitement des encombrants (Ressourcerie du Val de Sambre), unité de valorisation des déchets électriques et électroniques
GRACE-HOLLOGNE	Vieille-Montagne	24,02	PME et commerces, logements et espaces verts (SPI), équipement communautaire, centrale photovoltaïque
LE RŒULX - MONS	UCB	25,28	Parc d'activité économique, centrale photovoltaïque, biomasse
LIEGE	Cour aux marchandises SNCB de Bressoux	8,95	Parc d'activité économique, centre de maintenance du tram, FIL (Ville de Liège)
LIEGE	LBP	7,54	Parc d'activité économique, logements
MANAGE	CODAMI - Comptoir d'achat et vente mitraille	10,40	Zone de services - bureaux, logements, espaces verts, parcours VITA, ZAE (IDEA)
MONS	Ateliers SNCB - partie SWL	2,14	Logements
MONS	Dépôt de boues du Grand Large	5,18	Zone de services publics et d'équipements communautaires et récréatifs
MONS	Les Bas Prés	27,55	Zone d'activité économique mixte (en partie à vocation scientifique)
MONS	Verrerie de Jemappes	2,07	Microzone d'activité économique (IDEA)
SAINT-GHISLAIN	Carcoke (Zoning industriel de Tertre)	47,41	Zone d'activité économique dans le cadre de l'éco-zoning Tertre-Hautrage-Villerot (IDEA), photovoltaïque (SPAQUE)
SERAING	Cristalleries du Val Saint-Lambert	25,79	Complexe « Cristal Park » (SPECI)
SERAING	Usine Cockerill	3,05	Boulevard Urbain (SRWT, SPW), centre commercial « Gastronomica » (Eriges)

284,06

DÉCHARGES RÉHABILITÉES AVEC UN PROJET D'ÉNERGIE VERTE

Communes	Décharges	Hectares	Projets de centrale photovoltaïque concrétisés
HENSIES	Décharge d'Hensies	21,04	Centrale photovoltaïque - 10 kWc
LA LOUVIERE	SAFEA - partie décharge	16,80*	Centrale photovoltaïque - 1 MWc
VILLERS-LA-VILLE	Décharge de Mellery	17,95	Centrale photovoltaïque - 5 kWc

53,23

Communes	Décharges	Hectares	Projets de centrale photovoltaïque
GEMBLOUX	Décharge des Isnes	21,20	Centrale photovoltaïque - 5 kWc, unité de cogénération en service
MORLANWELZ	Nouveaux Ateliers Mécaniques - partie décharge	2,00**	Centrale photovoltaïque - 750 kWc

23,20

Commune	Décharge	Hectares	Projet d'éolienne
FROIDCHAPELLE	Champ des 7 Anes	19,43	Eolienne de type Servion MM100, 2,05 MW

19,43

* Les hectares de la partie décharge du site « SAFEA », La Louvière, sont pris en compte dans le tableau « Sites réhabilités par SPAQ&E avec un projet concrétisé »

** Les hectares de la partie décharge du site « Nouveaux Ateliers Mécaniques », Morlanwelz, sont pris en compte dans le tableau « Sites réhabilités par SPAQ&E avec un projet de réaffectation »

Communes	Décharges réhabilitées	Hectares
ANDENNE	Arden'Humus	0,50
BRAINE-LE-COMTE	Dépotoir 1 à Braine-le-Comte (Wojda 1)	1,85
BRAINE-LE-COMTE	Dépotoir 2 à Braine-le-Comte (Wojda 2)	1,20
CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	Bois des Maîtres	0,69
GOSELIES	ISPG	6,33
HANNUT	Fond du Houtia	6,22
JEMEPPE-SUR-SAMBRE	Les 4 Vents	0,25
MORLANWELZ	Cronfestu	15,49
MOUSCRON	La Martinoire	7,92
NAMUR	Fontilloi	37,82
PERUWELZ	La Boitrie - Dépotoir Maes	2,70
SCLESSIN	Recumat	0,37
SPRIMONT	Carrière de Florzé	4,70

86,04

Communes	Interventions dans l'urgence	Hectares
BINCHE	Crayère des fonds de Morvau	22,58
CHATELET	Carrière Moreau	12,60
CHAUDFONTAINE	Laminoir de la Rochette	5,67
FLOBECQ	Carrière du Radar	17,22
HACQUEGNIES	Hacquegnies	0,07
HERSTAL	Ateliers Bissot-Witters	0,14
JEMEPPE-SUR-SAMBRE	Sobeca	1,47
MARCHE-EN-FAMENNE	Nationale 63	2,84
MONS	Campagnes de Cerneau (St-Symphorien)	2,31
NAMUR	Au-dessus de Lives	3,40
NAMUR	Limoy	3,36
TARCIENNE	Lumsonry	8,13
TOURNAI	Décharge d'Ormont	2,96
WAVRE	Basse Wavre	14,16

97,18



Brenner à Andenne

Entre février et août 2016, SPAQ \mathcal{U} E a procédé à la réhabilitation du site. D'anciens bâtiments ont été déconstruits et les sols contaminés ont été assainis. Un projet de centre de regroupement et de tri de déchets recyclables est à l'étude.

SPAQ \mathcal{U} E, ACTEUR
DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
ET DURABLE

SPAQ^uE, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE

En 2016, SPAQ^uE a réhabilité 345.683,42 m² de friches industrielles polluées. Ces réhabilitations s'inscrivent dans l'une des principales missions de l'entreprise : favoriser le redéploiement économique de la Wallonie en collaboration avec les acteurs publics économiques (invests, intercommunales, ports autonomes, Villes et communes, etc.).

Voici les principaux sites assainis (présentés dans les pages suivantes) sur lesquels des projets de réaffectation pourront se développer prochainement :

- « Laminoirs de Jemappes » à Mons : 16,05 ha destinés à accueillir une microzone d'activité économique ;
- « Décharge Jacobois » à Seraing : 1,52 ha permettant d'achever le Boulevard Urbain ;

- « Usine Cockerill » à Seraing : 3,05 ha pour le développement du projet Gastronomica ;
- « Zone portuaire de Sclaigneaux » à Andenne : 17,28 ha pour l'installation de PME ;
- « Cour aux marchandises de Comblain-la-Tour » à Hamoir : 3,02 ha pour une ZAE à vocation commerciale et des logements ;
- « Brenner » à Andenne : 3,41 ha pour l'implantation d'une activité économique via le Port autonome de Namur (PAN).

On trouvera également, dans ce chapitre, les états d'avancement de la réhabilitation des sites pour chaque source de financement : Plan Marshall 1, Plan Marshall 2.vert, FEDER 2014-2020 et contrat de gestion.



Usine Cockerill à Seraing

Une nouvelle étape de travaux a été entreprise dès le mois de février sur ce site de 3,05 hectares. Cette étape, qui a consisté en la déconstruction d'une partie des bâtiments du site, a pour objectif de permettre le redéveloppement économique de celui-ci via le projet « Gastronomica », mené par la régie communale Eriges.

ÉVOLUTION DES CHANTIERS

ÉVOLUTION DES CHANTIERS

AMS SUD À CHARLEROI

En 2016, SPAQzE a poursuivi les travaux de démantèlement des structures enterrées et hors sol, entamés en août 2015. Financés par le Plan Marshall 2.vert, ils ont pour objectif de faciliter la réalisation de forages et d'investigations dans les sols et les eaux souterraines du site.

Avec les sites « N°19 Bas Longs Prés » et « Centrale électrique de Marchienne-au-Pont », ce site de 11,03 hectares forme la grappe « Charleroi Porte Ouest » sur laquelle une zone d'activité économique multimodale sera développée. L'aménagement d'une

zone portuaire par le Port autonome de Charleroi (PAC) ainsi que la construction d'un pont reliant la zone d'activité économique à la N90 Charleroi-Mons sont également prévus. Sur une partie du site, SPAQzE envisage l'implantation d'une unité photovoltaïque.





LES BAS PRÉS À MONS

Dans le cadre du Plan Marshall 2.vert, SPAQuE a procédé à l'évacuation des boues contaminées stockées sur la partie sud du site ainsi qu'à l'excavation de spots de pollution en métaux lourds, huiles minérales et hydrocarbures aromatiques mono et polycycliques.

Idéalement localisé à l'ouest de la gare de Mons, dans l'extension ouest du parc d'activité économique « Les Grands Prés », et à proximité de l'autoroute E42, le site devrait accueillir le futur parc d'activité économique des Bas Prés, un projet mené par l'intercommunale IDEA. SPAQuE prendra également part au projet en réalisant le terrassement des voiries et des parkings du futur parc.



BRENNER À ANDENNE

Entre février et août 2016, SPAQ_{UE} a réhabilité le site « Brenner » à Andenne. Après avoir évacué les déchets présents en surface, SPAQ_{UE} a déconstruit les dernières infrastructures, puis a procédé à l'excavation et à l'évacuation des terres contaminées en composés volatils.

Cette réhabilitation, financée par le Plan Marshall 2.vert, devrait permettre l'implantation sur le site d'un centre de regroupement et de tri de déchets recyclables, un projet mené par le Port autonome de Namur (PAN).

CARCOKE À SAINT-GHISLAIN

Dans le cadre du Plan Marshall, SPAQ \mathcal{U} E a poursuivi les travaux de réhabilitation entamés en 2004 sur ce site où se trouvait autrefois la plus grande cokerie de Belgique. Une étude des faisabilités a également été menée sur la zone nord afin de définir les meilleures techniques disponibles pour réhabiliter cette partie du site, à savoir un confinement (dont la réalisation est prévue entre 2017 et 2018).

Une fois réhabilités, les 47,41 hectares du site pourront accueillir une zone d'activité économique dans le cadre du projet d'éco-zoning Tertre-Hautrage-Villerot mené par l'intercommunale IDEA ainsi que du photovoltaïque (SPAQ \mathcal{U} E).





COCKERILL SAMBRE II À CHARLEROI

En 2016, SPAQwE a entrepris une nouvelle étape de travaux avec la réhabilitation d'un noyau de contamination se trouvant au centre du site. Les terres contaminées en hydrocarbures cycliques, BTEX, solvants chlorés, cyanures, PCB et hydrocarbures pétroliers ont été excavées puis évacuées en centres de traitement agréés. Les excavations ont ensuite été remblayées au moyen de terres traitées sur site et de terres d'apport.

Des travaux avaient déjà été réalisés entre 2011 et 2013 sur ce site de 43,20 hectares.

Des terres polluées et du produit en phase libre avaient été excavés et évacués. SPAQwE avait également procédé à la sécurisation géotechnique d'une ancienne zone en friche au centre du site.

Le site, qui appartient aujourd'hui à l'ICDI, SPAQwE et le Port autonome de Charleroi (PAC), est destiné à accueillir des PME ainsi que les nouvelles infrastructures de l'ICDI (l'installation d'un parc à conteneurs pour particuliers et entreprises est prévue). En collaboration avec l'ICDI, SPAQwE réalisera les voiries nécessaires au développement de cette zone d'activité économique.

Le groupe « TERRE » a également implanté une unité de valorisation des textiles usagés. La « Ressourcerie du Val de Sambre », quant à elle, projette l'installation d'un centre de traitement des encombrants. Enfin, une unité de valorisation des déchets électriques et électroniques doit être construite.



CODAMI À MANAGE

La réhabilitation de ce site de 10,40 hectares, financée par le Plan Marshall, a débuté en 2011 avec la déconstruction des derniers bâtiments. En mai 2016, SPAQaE a entrepris une nouvelle étape en procédant à l'assainissement des sols contaminés en métaux lourds, hydrocarbures aromatiques polycycliques, huiles minérales et amiante. Durant ces travaux, toujours en cours, les terres polluées sont excavées puis évacuées en centres de traitement agréés.

La commune de Manage et l'intercommunale IDEA envisagent d'y développer une zone d'activité économique (ZAE) ainsi que des bureaux, des logements, des espaces verts et un parcours Vita. SPAQaE réalisera les voiries nécessaires au développement de la ZAE.

COUR AUX MARCHANDISES DE COMBLAIN-LA-TOUR À HAMOIR

Financée par le Plan Marshall 2.vert, la réhabilitation de ce site de 3,02 hectares a débuté en janvier 2016 et s'est terminée en novembre de la même année. Au total, 2.577 m³ de terres polluées en métaux lourds, hydrocarbures pétroliers et hydrocarbures polycycliques ont été excavés et évacués en centres de traitement. 14.020 m³ de remblais faiblement contaminés ont également été déplacés du sud au

nord du site repris en zone d'activité économique au plan de secteur (la qualité des remblais étant suffisante pour une affectation économique).

La SPI envisage aujourd'hui de développer un îlot d'entreprises à caractère rural sur 2,50 hectares de la zone nord.





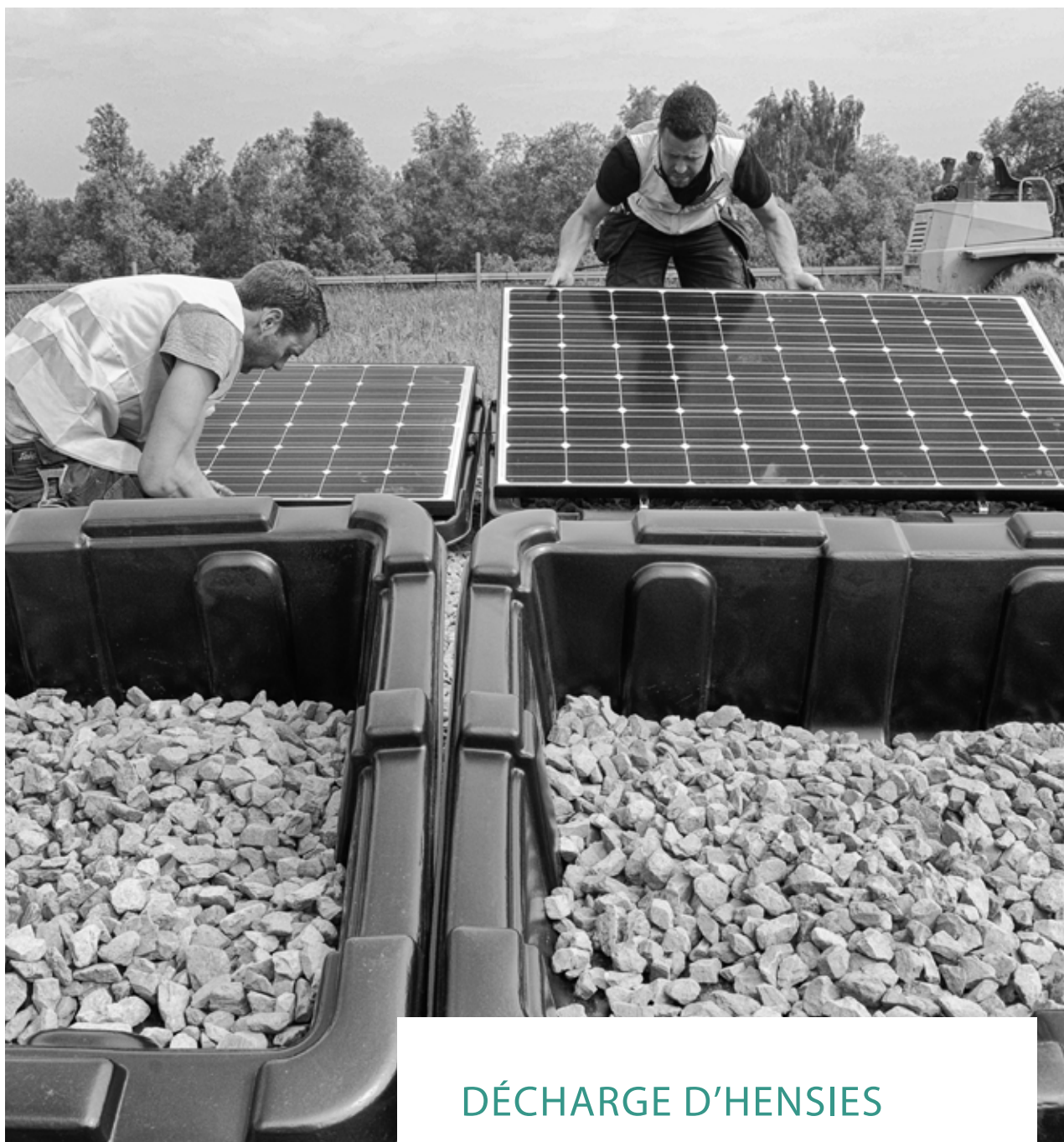
CRISTALLERIES DU VAL SAINT-LAMBERT À SERAING

Durant l'été 2016, SPAQ_uE a entamé la réhabilitation des anciennes cristalleries du Val Saint-Lambert. La première étape de ces travaux financés par le Plan Marshall 2.vert a consisté à la déconstruction sélective, au désamiantage et à la mise en sécurité d'une partie des bâtiments, à l'ouest et au sud-ouest du site.

En 2017, SPAQ_uE procédera à la rénovation des bâtiments conservés ainsi qu'à l'assainissement des sols contaminés en métaux lourds, hydrocarbures

pétroliers et hydrocarbures cycliques (dont du benzène).

A terme, ce site de 25,79 hectares accueillera le projet « Cristal Park » composé, entre autres, d'un village commercial, de plusieurs zones de loisirs (Aqua Park, parc Accrobranche, parc pour enfants, etc.), d'un Business Park, d'un hôtel 4 étoiles et de deux lotissements.



DÉCHARGE D'HENSIES

Au mois de mai 2016, SPAQzE a posé 37 panneaux photovoltaïques sur le sol de l'ancienne décharge d'Hensies, réhabilitée depuis 1999.

D'une puissance de 10 kilowatts-crête kWc pour une production annuelle de 10 mégawattheures (MWh) – soit la consommation annuelle moyenne de trois ménages wallons – les panneaux alimentent aujourd'hui en électricité une partie des installations tels que des pompes, des moteurs, le réseau de dégazage, etc.

DÉCHARGE JACBOIS À SERAING

Fin 2016, SPAQuE a achevé la réhabilitation de l'ancien crassier Jacobois, voisine du site «Aciérie LD» à Seraing. Le massif de 16.000 m³ de déchets a été reprofilé sous la forme d'un dôme présentant des pentes favorables au ruissellement des eaux de pluie, puis recouvert d'un capping constitué d'une couche de 80 cm de limon argileux et d'une couche de 20 cm de terres végétales. Un réseau de drainage a également été mis en place. 16.000 tonnes de déchets contaminés en amiante et PCB ont été évacuées en centre de traitement.

Grâce à ces travaux financés par le Plan Marshall 2.vert, la Direction générale opérationnelle des Routes et Bâtiments (DGO1) du Service public de Wallonie (SPW) et la Ville de Seraing vont pouvoir finaliser le projet de Boulevard urbain.





LAMINOIRS DE JEMAPPES À MONS

La réhabilitation de ce site de 16,05 hectares est désormais terminée. Les travaux, financés par les Fonds européens FEDER, ont débuté en 2009 avec l'abattage d'une ancienne cheminée. A la fin de l'année 2012, SPAQUE a réhabilité l'ancienne aciérie. Enfin, de 2013 à 2016, SPAQUE a procédé à la réhabilitation de l'ancien parc à scraps et de la friche nord : 92.524 tonnes de terres contaminées ont été évacuées en centre de traitement agréé. Ces travaux se sont achevés par la réalisation d'un parking de 14.500 m², à proximité immédiate du Mons Arena.

Sur le reste du site, l'intercommunale IDEA pourrait développer une microzone d'activité économique et des espaces verts.



SAFEA À LA LOUVIÈRE

De mai à août 2016, SPAQ_uE a implanté sa première centrale photovoltaïque sur 2,5 hectares de l'ancienne décharge du site « SAFEA » (réhabilité entre 2005 et 2011).

Au total, 3.844 panneaux ont été installés. Une route a été construite, une cabine haute tension et un conteneur technique ont été mis en place. La centrale a également été équipée de caméras de surveillance, de clôtures et d'alarmes.

La puissance de la centrale s'élève à 1 mégawatt-crête (Mw_c) pour une production annuelle estimée à 1.047 mégawattheures (MWh), soit la consommation annuelle moyenne de 300 ménages. L'énergie produite est revendue et réinjectée au réseau ORES.

A noter que la partie est du site est dévolue à des activités liées à la logistique dans le cadre du développement de la plate-forme multimodale Garocentre, un projet de l'intercommunale IDEA.

USINE À GAZ DE CHÂTELET

En novembre 2016, SPAQ_{UE} a procédé à l'évacuation de plusieurs tonnes de matériaux et de déchets sur ce site de 1,89 hectare.

Ces travaux permettront à SPAQ_{UE} de réaliser des investigations approfondies dans les sols du site afin

de compléter une première étude. Cette dernière, menée il y a quelques années maintenant, avait permis de mettre en évidence la présence d'une contamination en métaux lourds et en hydrocarbures.





USINE COCKERILL À SERAING

En 2016, SPAQ_uE a entamé une nouvelle étape sur ce site de 3,05 hectares, en cours de réhabilitation depuis 2012. Durant les travaux, financés par le Plan Marshall 2.vert, SPAQ_uE a déconstruit une partie des bâtiments ainsi que leurs fondations (jusqu'à 2 mètres de profondeur). L'ensemble des gravats générés a été évacué en centres de traitement et de valorisation agréés. D'autres étapes suivront ce chantier, notamment l'assainissement des sols pollués de l'ancienne usine et le réaménagement des halls conservés.

La régie communale de Seraing « Eriges » envisage une reconversion de l'ancienne usine Cockerill en un centre commercial spécialisé dans le domaine alimentaire, le projet Gastronomica. Sur une partie du site déjà réhabilitée, la SRWT et le SPW ont construit une partie du Boulevard urbain.



VERRERIE DE LA DISCIPLINE À CHARLEROI

Dans le cadre du Plan Marshall, une première étape de réhabilitation a été entreprise sur ce site en 2016. SPAQ&E a tout d'abord procédé à la déconstruction d'une ancienne cheminée de 45 mètres de haut, localisée sur la partie du site lui appartenant.

Plusieurs tonnes de déchets dangereux (bonbonnes, peintures, fûts) et non dangereux (plastiques, bois) ainsi que des gravats amiantés ont ensuite été triés et évacués vers des centres de traitement ou de valorisation agréés.



ZONE PORTUAIRE DE SCLAIGNEAUX À ANDENNE

En mai 2016, SPAQ_{UE} a entamé la réhabilitation des sols de ce site de 17,28 hectares, grâce au financement du Plan Marshall. Dans un premier temps, SPAQ_{UE} a évacué les déchets présents en surface et a déconstruit les anciennes infrastructures industrielles subsistantes.

SPAQ_{UE} a ensuite procédé à la réhabilitation d'un ancien crassier, à l'est du site : les terres polluées ont été excavées puis évacuées, une couche d'étanchéité et de drainage a ensuite été placée sur la zone. Elle

est également intervenue au centre du site, sur les zones dites « Maisier », « Corti » et « HBB ». Les terres contaminées en métaux lourds, hydrocarbures et composés volatils ont elles aussi été excavées et envoyées en centres de traitement.

A terme, de nouvelles PME devraient venir s'installer sur les parcelles réhabilitées, propriété du Port autonome de Namur (PAN), de la Société wallonne des eaux (SWDE) et de SPAQ_{UE}.



**Nouveaux Ateliers Mécaniques
de Morlanwelz**

Les Nouveaux Ateliers Mécaniques de Morlanwelz ont été réhabilités dans le cadre du Plan Marshall 2.vert. L'ancienne partie décharge, aujourd'hui confinée, devrait accueillir une centrale photovoltaïque. Sur le reste du site sont prévus du logement et des commerces.



PLAN MARSHALL 1

Etat d'avancement des sites désignés dans le cadre du Plan Marshall 1

Décembre 2016

N° Nom du site - Commune

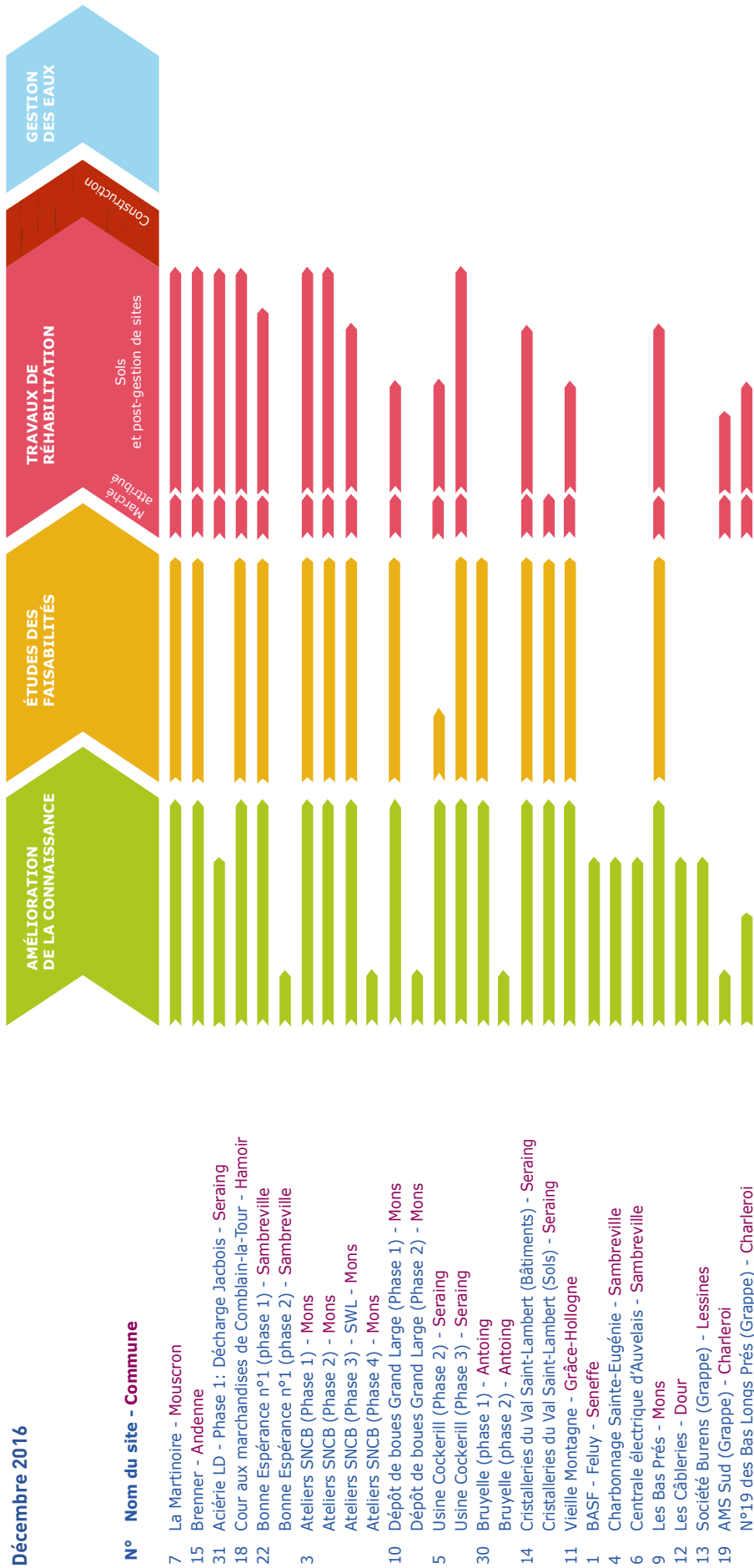
- 9 Zone portuaire de Sclaigneaux (Phase 1) - Andenne
 Zone portuaire de Sclaigneaux (Phase 2) - Andenne
 19 Cokeries d'Andenlues - Andenlues
 31 Codami Comptoir d'achat et vente de mitraille - Manage
 37 Cokerie de Marchienne - CARSID - Charleroi
 13 Centrale électrique - Farciennes
 14 Javel Lacroix - La Louvière
 22 Papeterie Godin - Marchin
 20 Laminoirs de Jemappe - Mons
 7 BOMA - Charleroi
 21 B.M.C. - Seneffe
 25 C.M.I. - Grâce-Hollogne



Le propriétaire s'est engagé à réaliser la réhabilitation.

La réhabilitation de ces cinq sites a été reportée sur les financements FEDER par décision du gouvernement wallon du 15/07/2010.

Ces deux sites ont été retirés du Plan Marshall par décision du gouvernement wallon du 15/07/2010.



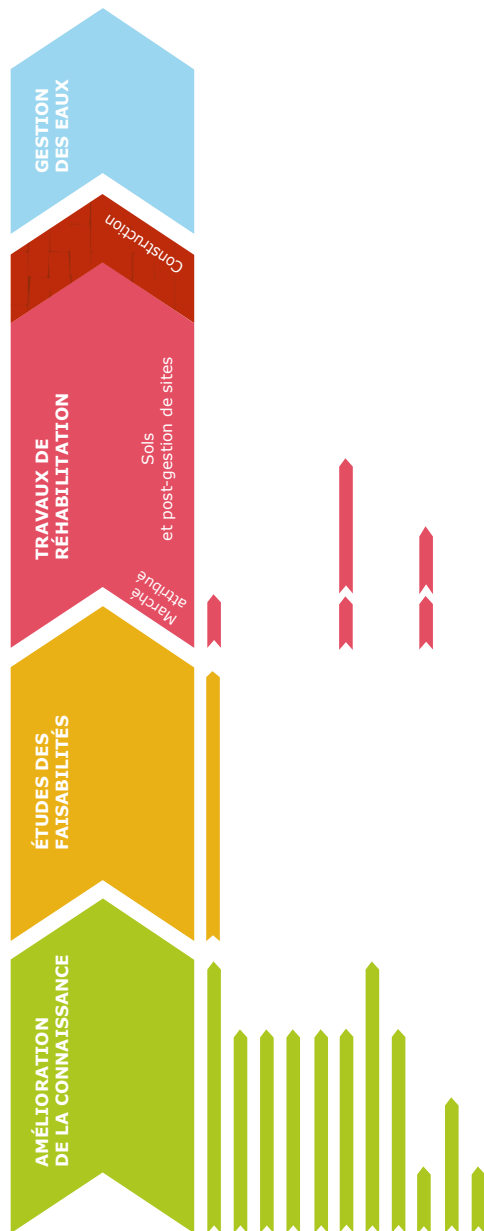
Etat d'avancement des sites désignés dans le cadre du Plan Marshall 2.ver

PLAN MARSHALL 2.VERT

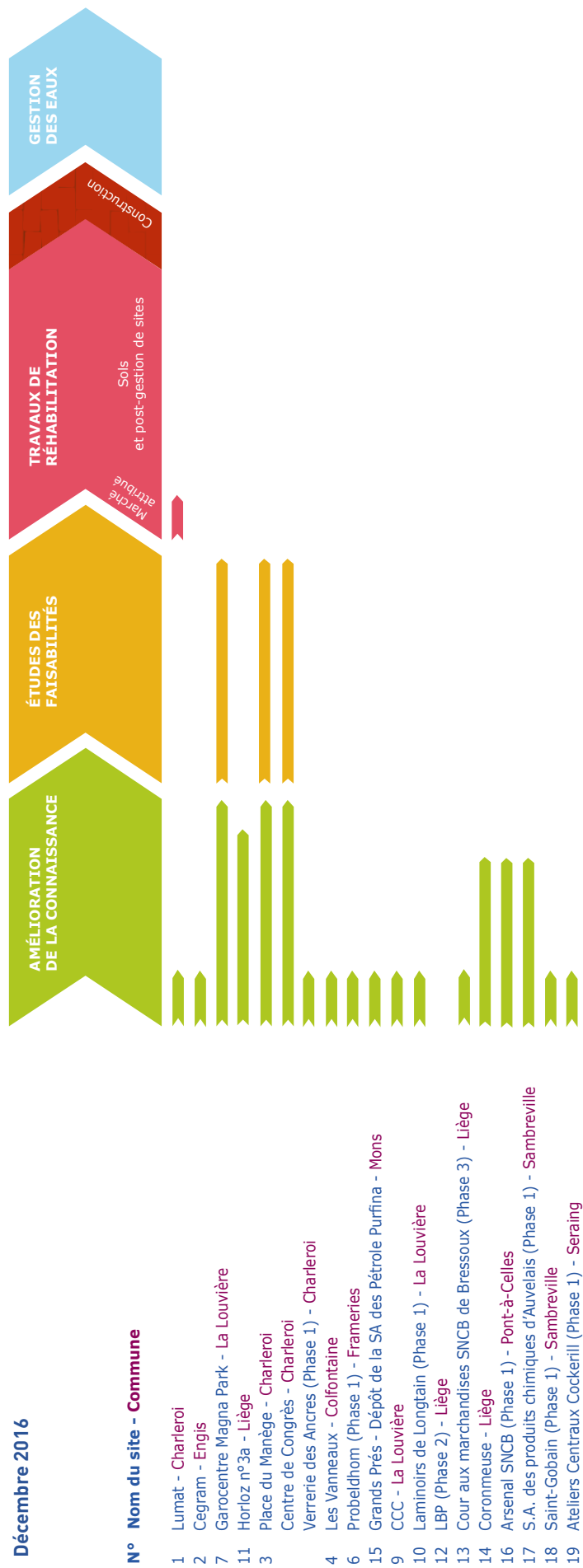
Décembre 2016

N° Nom du site - Commune

- 20 Bassin de l'Arsenal - Mons
 21 Verrerie de Scailmont - Manage
 23 Atelier de construction de la Biesme (Grappe) - Châtelet
 Corderies et clouteries de Bouffloux (Grappe) - Châtelet
 Poterie Crame (Grappe) - Châtelet
 Usine à gaz (Grappe) - Châtelet
 24 Rivage - Charleroi
 26 Hermalle-sous-Huy/Chaumont - Engis
 28 Laminoir de la Rochette - Chaudfontaine
 29 Glacerie et usine de produits chimiques - Floreffe
 32 Cour aux marchandises SNCB Bressoux (Phase 2) - Liège



Décembre 2016



Etat d'avancement des sites désignés dans le cadre du contrat de gestion

CONTRAT DE GESTION

Décembre 2016



N° Nom du site - Commune

Décharges

- 1 Basse Wavre - Wavre
- 2 Crayère des Fonds de Morvaux - Binche
- 3 Le Marais - Bousu
- 4 Carrière du Radar - Flobecq
- 5 Champ des 7 Anes - Erpion
- 6 Décharge d'Ormont - Tournai
- 7 Chemin de Surisse - Dalhem
- 8 Décharge de Brenhaag - Brenhaag
- 9 Saule Marie - Marchin
- 10 Limoy - Namur

Les études des faisabilités ne sont pas applicables aux décharges.

Friches industrielles

- 2 Stockage Purfina - Châtelet
- 5 Etablissements Baiteau - Liège
- 14 Cabay-Jouret - La Louvière
- 15 Boulonnerie Boël - La Louvière
- 16 Moulin Dambot - Electrabel - La Louvière
- 17 Centrale électrique de Quaregnon - Quaregnon
- 1 Corderie de Ligny - Charleroi
- 3 N°1 Ferrand (Phase 1) - Dour
- 6 PRB - Doische
- 7 Station-service de Mazée - Viroinval
- 9 Les Sartis - Hensies
- 10 Aérodrome militaire (Phase 1 - BOMA Nord) - Grâce-Hollogne
- Aérodrome militaire (Phase 2 - BOMA sud) - Grâce-Hollogne
- Ancienne base Wing Tactique (Phase 1 - Zone Whisky) - Grâce-Hollogne
- 11 Carcoke Tertre (Gestion des eaux) - Saint-Ghislain
- 12 Reilly Chemicals SA (Fockedeij - Euloco) - Saint-Ghislain
- 13 Yorkshire - Saint-Ghislain

Décharge Jacobois à Seraing

En 2016, un an après le début des travaux, SPAQ&E a achevé la réhabilitation de l'ancienne décharge Jacobois. Le massif de déchets a été reprofilé et 16.000 tonnes de déchets contaminés en amiante et PCB ont été évacuées en centre de traitement. Ces travaux permettront au Service public de Wallonie (SPW) et à la Ville de Seraing de finaliser le projet de Boulevard urbain.



LES PARTENARIATS

LES PARTENARIATS

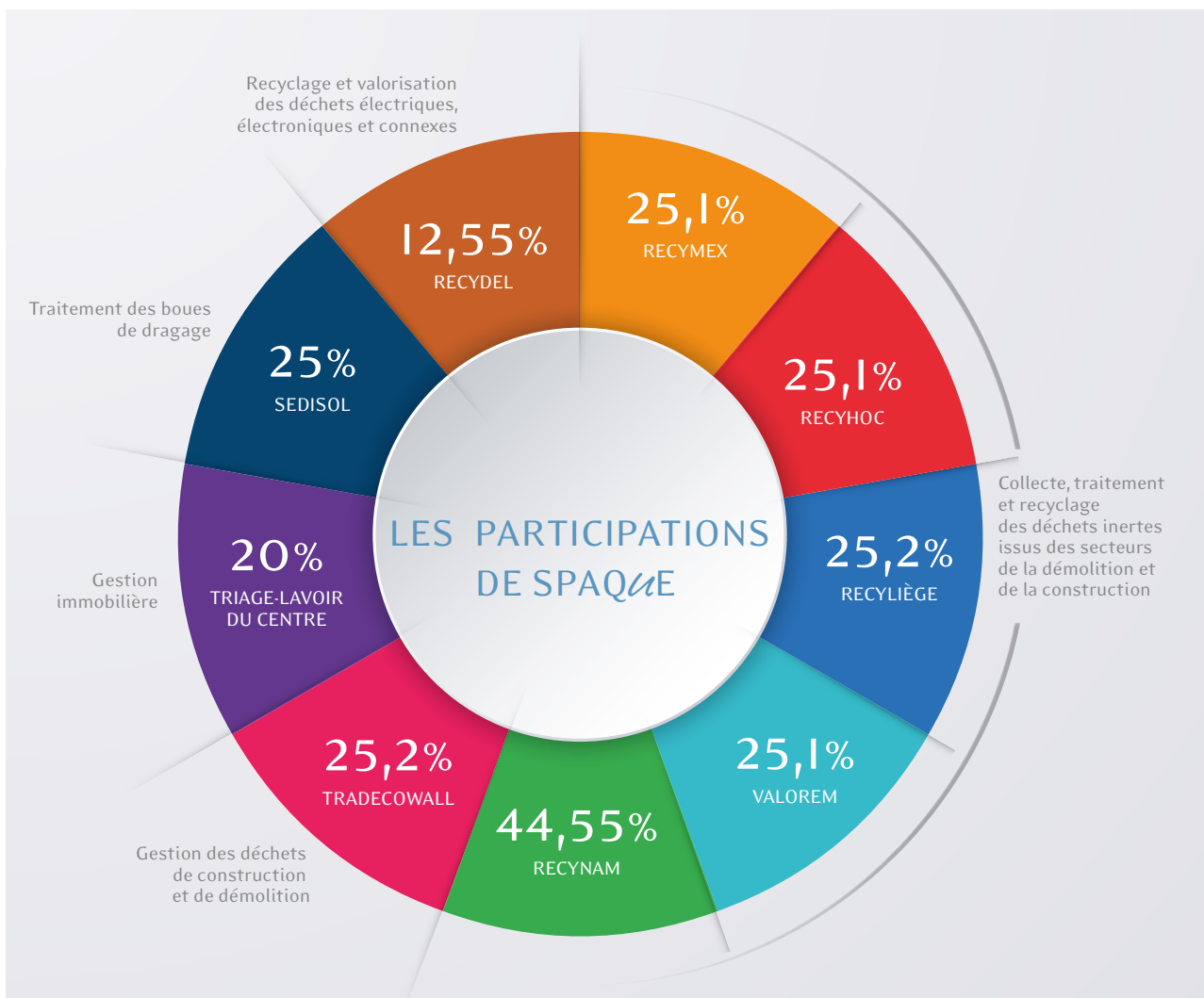
SPAQUE possède des participations dans des sociétés wallonnes actives dans le secteur de l'environnement. Elles travaillent dans le domaine de la collecte, du traitement et du recyclage de certains types de déchets. C'est le cas de RECYHOC, RECYLIEGE, RECYMEX et VALOREM dans lesquelles SPAQUE détient plus de 25 % des parts pour le compte de la Région wallonne tandis qu'elle détient 46,5 % de RECYNAM dans le même cadre.

Par ailleurs, SPAQUE possède des parts dans l'entreprise SEDISOL, spécialisée dans le traitement

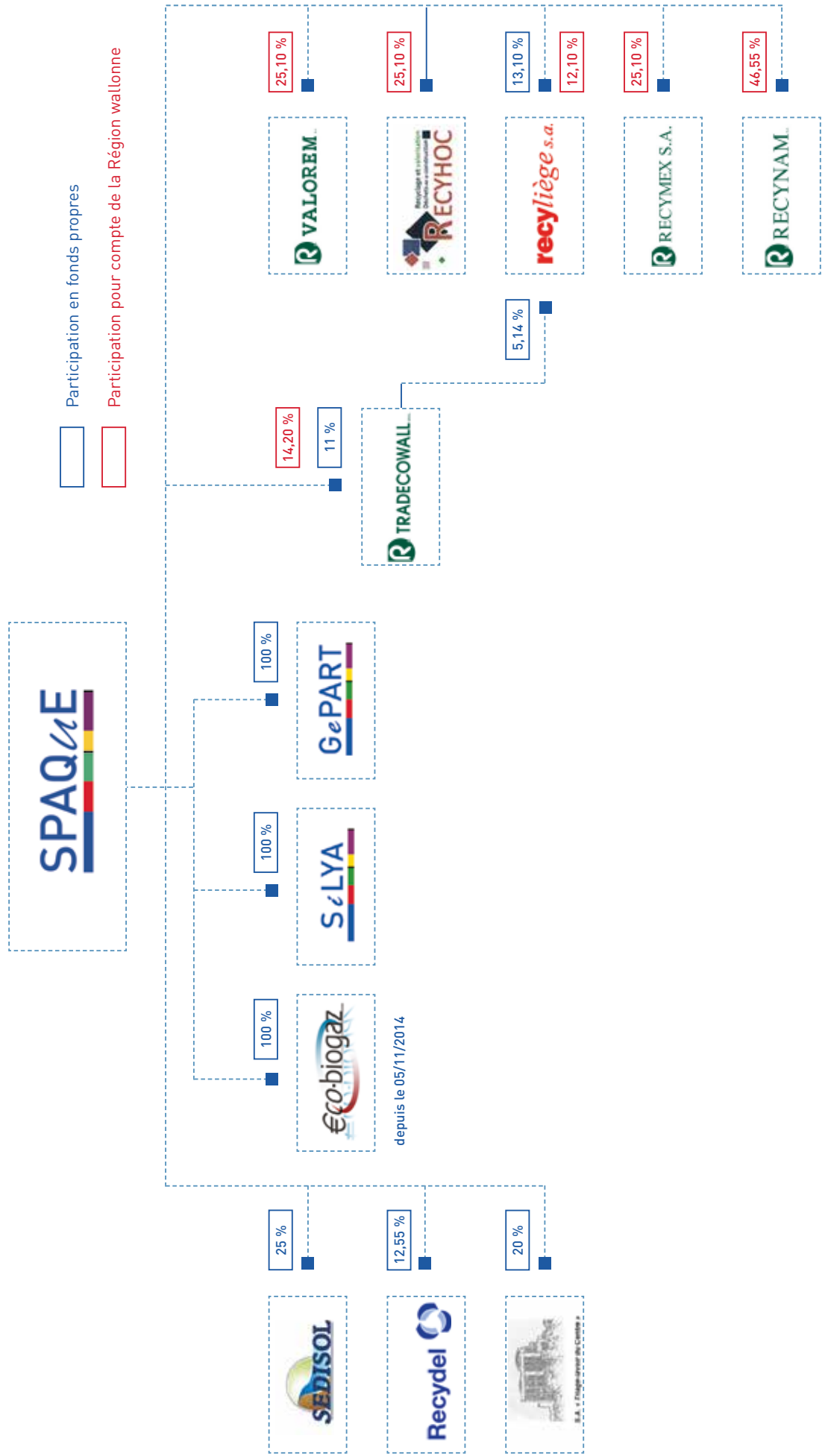
des boues issues du dragage des voies navigables de Wallonie.

Enfin, SPAQUE possède trois filiales, GEPART, SILYA et ECOBIOGAZ, dont elle est actionnaire unique. C'est au travers de GEPART qu'elle est impliquée dans les programmations FEDER.

Dans les pages qui suivent, on trouvera de plus amples informations sur les activités de l'ensemble des participations et des filiales de SPAQUE.



ORGANIGRAMME DES SOCIÉTÉS PARTICIPÉES ET FILIALES



LES PARTICIPATIONS

RECYDEL SA

Rue Werihet, 72
4020 Wandre
BE0475885265



Activités

La société a pour objet la reprise, l'achat, la vente, le tri, le recyclage, la valorisation et l'élimination des déchets d'équipements électriques, électroniques et connexes, en provenance des activités industrielles et ménagères, ainsi que les résidus résultant de l'activité de démantèlement.

Total Bilan

7.507.629 €

Résultat

355.361 €

Participation

SPAQUE : 12,55 %

RECYNAM SA

Rue du Tronquoy, 24
5380 Fernelmont
BE0455254355



Activités

RECYNAM est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Région wallonne en mai 1995. La société prend en charge le stockage, le tri, le concassage et le criblage des déchets inertes issus des secteurs de la construction et de la démolition. Deux sites d'exploitation : le site de Lives-sur-Meuse et le site de regroupement de Wellin aux frontières de la province namuroise.

Total Bilan

3.211.591 €

Résultat

52.567 €

Participation

Région wallonne : 46,55 %

VALOREM SA

Rue des 3 Burettes, 65
1435 Mont-Saint-Guibert
BE0452656240



Activités

VALOREM est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Région wallonne. VALOREM est un centre de recyclage de déchets inertes en provenance des activités de construction et de démolition. En 2005, un deuxième centre de recyclage a été mis en place à Chaumont-Gistoux.

Total Bilan

1.865.883 €

Résultat

78.747 €

Participation

Région wallonne : 25,10 %

TRIAGE-LAVOIR DU CENTRE SA

Rue de Nimy, 53
7000 Mons
BE0480753576



S.A. « Triage-lavoir du Centre »

Activités

La société a pour objet la réhabilitation du site du Triage-lavoir, dit « Lavoir du Centre », et plus spécialement sa restauration en vue de sa vente ultérieure ou de sa mise à disposition sous quelque forme que ce soit.

Total Bilan

13.806.499 €

Résultat

- 451.612 €

Participation

SPAQUE : 20 %

TRADECOWALL SCRL

Rue du Tronquoy, 24
5380 Fernelmont
BE0443564964



Activités

TRADECOWALL (Traitement des déchets de la construction en Wallonie) a pour objet la collecte, le traitement et la vente de déchets de la construction en Wallonie et met en œuvre :

- des politiques de gestion des déchets de construction et de démolition produits en Région wallonne ;
- des solutions pratiques et fiables relatives à l'élimination des déchets inertes et des terres de déblai excédentaires provenant de chantiers de construction et de démolition ;
- des procédés et filières de valorisation de ces mêmes déchets.

Sept sites d'exploitation :

- site de Saint-Denis (Obourg) ;
- site de Grand-Leez ;
- site de Braine-le-Comte ;
- site de Fleurus ;
- site d'Oupeye ;
- site de Saint-Ghislain ;
- site de Bastogne ;
- site de Farciennes ;
- site de Maisières (Mons).

Total Bilan

10.787.119 €

Résultat

145.362 €

Participation

Région wallonne : 14,20 %
SPAQwE : 11 %

SEDISOL SA

Rue de Marcinelle, 31
6000 Charleroi
BE0866053315



Activités

La société a pour objet toutes opérations qui, soit directement, soit indirectement, se rapportent à l'étude, la construction et l'exploitation sur le site du Dria à Farciennes, ou tout autre site situé en Wallonie, d'un centre de traitement de sédiments de dragage et de curage de catégorie B.

Total Bilan

11.332.809 €

Résultat

629.509 €

Participation

SPAQwE : 25 %

RECYMEX SA

PI Ghlin Baudour Sud
Rue des Roseaux, 4
7331 Saint-Ghislain
BE0456821795



Activités

RECYMEX est une société mixte publique/privée créée en 1997 à l'initiative de la Région wallonne. RECYMEX est un centre de recyclage de déchets inertes situé en province de Hainaut.

Trois sites d'exploitation :

- site de Saint-Ghislain ;
- site de Châtelet ;
- site de Farciennes.

Total Bilan

3.664.908 €

Résultat

43.614 €

Participation

Région wallonne : 25,10 %

RECYHOC SA

Rue du Canon, 65
7536 Vaulx (Tournai)
BE0460867289



Activités

RECYHOC est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Wallonie. RECYHOC est un centre de recyclage de déchets inertes qui récupère ceux-ci et les recycle.

Total Bilan

3.590.372 €

Résultat

116.784 €

Participation

Région wallonne : 25,10 %

RECYLIÈGE SA

Galerie de la Sauvenière, 5
4000 Liège
BE0455473297

**Activités**

RECYLIÈGE est une société mixte publique/privée créée à l'initiative de la Région wallonne. RECYLIÈGE est un centre de recyclage de déchets inertes qui récupère ceux-ci, les recycle et leur propose une seconde vie.

Cinq sites d'exploitation :

- site de Monsin ;
- site de Cerexhe-Heuseux ;
- site du Z.I. Plenesses ;
- site des Sablières du Rossart ;
- site de Chatqueue ;

Total Bilan

3.903.920 €

Résultat

130.114 €

Participation

Région wallonne : 12,10 %

SPAQUE : 13,10 %



Garocentre Magnapark à La Louvière

En février 2016, SPAQμE a réalisé des prélèvements dans les sols et les eaux souterraines de ce site de 40,76 hectares, propriété de l'IDEA. Le projet de réhabilitation fait partie de la programmation FEDER 2014-2020.

LES FILIALES

ECO-BIOGAZ SA

Avenue J. Mermoz, 3
6041 Gosselies
BE0473771061



Activités

ECO-BIOGAZ a pour objet la commercialisation aux niveaux national et international d'un brevet détenu par SPAQ_{UE}. Ce brevet porte sur un procédé d'extraction dynamique et automatisé du biogaz de décharge. Il permet, par la prise en compte des conditions atmosphériques de pression, de réduire sensiblement les pertes de biogaz tout en permettant une stabilisation de sa richesse en méthane.

Total Bilan	Résultat
131.289 €	- 2.023 €

Participation

SPAQ_{UE} : 100 % depuis le 05/11/2014

GePART SA

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège
BE0871229947



Activités

La société a pour objet la mise en œuvre des décisions d'intervention telles qu'arrêtées par son actionariat dans des sociétés commerciales ou à forme commerciale, et la gestion des participations, obligations, avances ou intérêts que SPAQ_{UE}, ou elle-même, détiennent ou viendraient à détenir.

La société a également pour objet toutes les activités liées à la réhabilitation des friches et décharges. En vue de la réalisation de son objet, la société peut accomplir toutes actions commerciales, industrielles, financières, immobilières ou mobilières nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet. La société peut recourir aux services de tiers et les charger de toutes opérations utiles à la réalisation de

son objet et ses missions. Par convention du 30 juin 2010 avec la SPAQ_{UE}, GePART est devenue bénéficiaire des Fonds européens FEDER et par conséquent opérateur unique pour l'exécution des études et travaux. La SPAQ_{UE} agit comme sous-traitant de sa filiale.

Total Bilan	Résultat
31.013.655 €	16.812 €

Actionariat

SPAQ_{UE} : 100 %

SILYA SA

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège
BE0477985712




Activités

La société a pour objet la conduite, la maintenance et la télésurveillance de toutes installations de traitement de biogaz, de valorisation énergétique, de traitement des résidus d'exploitation, de décontamination et de monitoring pour le gaz, les liquides et les matières solides, ainsi que la gestion et la maintenance de toute installation de production d'énergie.

Total Bilan	Résultat
172.888 €	- 2.682 €

Actionariat

SPAQ_{UE} : 100 %



Cristalleries du Val Saint-Lambert à Seraing

En août 2016, SPAQ&E a entamé la réhabilitation du site en procédant à la déconstruction sélective, au désamiantage et à la mise en sécurité d'une partie des bâtiments à l'ouest et au sud-ouest du site. Des travaux d'assainissement des sols et de rénovation seront ensuite entrepris. Une fois réhabilité, ce site de 25,79 hectares accueillera le vaste projet « Cristal Park » (SPECI) composé, entre autres, d'un village commercial, de plusieurs zones de loisirs, d'un Business Park, de deux lotissements et d'un hôtel.

LES COMPTES
ANNUELS

LES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de la société présentés dans les pages suivantes ont fait l'objet d'un rapport sans réserve de la part du commissaire aux comptes. Le résultat de l'exercice affiche une perte de 11.099.024,88 euros qui, après intégration du résultat, porte la perte reportée à 29.515.807,27 euros.

Les pertes reportées représentent les annuités des emprunts liés au financement alternatif du Plan Marshall. La Région wallonne couvre cette perte.

Cette apparente perte est le reflet du mécanisme de financement des réhabilitations par la Région wallonne qui dégage, chaque année, conformément à ses engagements, les moyens nécessaires pour permettre à SPAQ_{UE} de rembourser ces emprunts.

Les conventions-cadres du 5 octobre 2006 et du 23 mai 2012 entre la Région wallonne, la SOWAFINAL et Dexia Banque, devenue Belfius, précisent que, « pour la SPAQ_{UE}, qui est chargée de la réhabilitation des sites pollués sur la base des programmes physiques de financement alternatif arrêtés par le Gouvernement wallon, le remboursement des prêts consentis par la banque sera assuré par augmentations de capital successives, souscrites et libérées par la Région. Pour permettre la mise en place de ce financement alternatif, la Région s'engage à verser annuellement à SOWAFINAL des montants spécifiques jusqu'à apurement complet des dettes d'emprunts consentis par la banque aux opérateurs. »

Le capital de SPAQ_{UE} n'a subi aucune modification en 2016.

LES COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION (en euros)

Les comptes annuels de SPAQaE sont présentés dans les pages qui suivent. Ils font chaque année l'objet d'un rapport sans réserve de la part du commissaire réviseur. Le résultat de l'exercice affiche un bénéfice qui diminue les pertes reportées après intégration du résultat. Ces pertes reportées représentent les annuités des emprunts liés au financement alternatif du Plan Marshall. La Région wallonne s'est engagée à couvrir ces pertes.

ACTIF	2015	2016
ACTIFS IMMOBILISÉS	41.679.153,18	42.221.885,84
Immobilisations incorporelles	70.931,74	49.290,65
Immobilisations corporelles	9.337.838,57	10.652.212,32
Terrains et constructions	8.545.963,90	8.357.762,65
Installations, machines et outillages	263.323,27	1.469.732,65
Mobilier et matériel roulant	363.096,05	717.232,66
Autres immobilisations corporelles	165.455,35	107.484,36
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	32.270.382,87	31.520.382,87
Entreprises liées	30.375.000,00	30.375.000,00
Participations	375.000,00	375.000,00
Créances	30.000.000,00	30.000.000,00
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.737.544,00	987.544,00
Participations	1.737.544,00	987.544,00
Autres immobilisations financières	157.838,87	157.838,87
Actions et parts	74.987,33	74.987,33
Créances et cautionnements en numéraire	82.851,54	82.851,54
ACTIFS CIRCULANTS	543.601.610,33	500.815.306,01
Stocks et commandes en cours d'exécution	1.132.658,33	1.138.130,33
Stocks	1.132.658,33	1.138.130,33
Immeubles destinés à la vente	1.132.658,33	1.138.130,33
Créances à un an au plus	77.261.201,48	23.019.808,57
Créances commerciales	15.624.392,02	15.338.407,70
Autres créances	61.636.809,46	7.681.400,87
Valeurs disponibles	112.958.416,94	138.329.552,82
Comptes de régularisation	352.249.333,58	338.327.814,29
TOTAL DE L'ACTIF	585.280.763,51	543.037.191,85

BILAN APRÈS RÉPARTITION (en euros)

PASSIF	2015	2016
CAPITAUX PROPRES	47.135.862,96	36.036.838,08
Capital	65.427.645,35	65.427.645,35
Capital souscrit	65.427.645,35	65.427.645,35
Réserves	125.000,00	125.000,00
Réserve légale	125.000,00	125.000,00
Bénéfice (perte) reporté(e)	-18.416.782,39	29.515.807,27
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFÉRÉS	126.052.441,52	100.479.878,93
Provisions pour risques et charges	126.052.441,52	100.479.878,93
Autres risques et charges	126.052.441,52	100.479.878,93
DETTES	412.092.459,03	406.520.474,84
Dettes à plus d'un an	339.048.034,76	323.896.058,40
Dettes financières	339.048.034,76	323.896.058,40
Emprunts subordonnés	743.680,57	743.680,57
Autres emprunts	338.304.354,19	323.152.377,83
Dettes à un an au plus	56.895.555,64	68.962.264,95
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	13.936.369,26	21.071.275,48
Dettes financières	36.201.736,56	40.680.652,56
Autres emprunts	36.201.736,56	40.680.652,56
Dettes commerciales	3.191.640,74	4.046.449,81
Fournisseurs	3.191.640,74	4.046.449,81
Acomptes reçus sur commande	1.4000.000,00	1.4000.000,00
Dettes fiscales, salariales et sociales	2.042.410,03	1.631.973,05
Impôts	350.774,67	362.264,19
Rémunérations et charges sociales	1.691.635,36	1.269.708,86
Autres dettes	123.399,05	131.914,05
Comptes de régularisation	16.148.868,63	13.662.151,49
TOTAL DU PASSIF	585.280.763,51	543.037.191,85

COMPTE DE RÉSULTATS (en euros)

	2015	2016
VENTES ET PRESTATIONS	44.113.332,40	18.900.656,83
Chiffre d'affaires	41.561.837,12	16.555.294,74
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution : augmentation (réduction)	6.151,02	-
Autres produits d'exploitation	2.400.733,37	2.207.758,57
COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	42.705.203,92	7.148.049,56
Approvisionnements et marchandises	49.854.127,15	19.354.060,55
Achats	30.000.000,00	30.000.000,00
Stocks : réduction (augmentation)	-988.138,88	-5.472,00
Services et biens divers	2.493.069,64	2.461.213,39
Rémunérations, charges sociales et pensions	9.892.429,67	9.825.641,71
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	303.987,70	564.056,09
Réductions de valeur sur stock, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	-	-
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	-19.485.504,62	-25.572.562,59
Autres charges d'exploitation	635.233,26	530.516,48
BENEFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	2.545.493,39	11.752.607,27
PRODUITS FINANCIERS	83.752,45	34.748,18
Produits des immobilisations financières	12.801,00	22.841,00
Produits des actifs circulants	62.867,57	11.900,38
Autres produits financiers	8.083,88	6,80
CHARGES FINANCIERES	15.724.431,95	22.883.181,55
Charge des dettes	8.378.512,25	8.766.696,14
Autres charges financières	7.345.919,70	14.116.485,41
BENEFICE (PERTE) COURANT(E) AVANT IMPOTS	-14.377.161,91	-11.095.826,10

COMPTE DE RÉSULTATS (en euros)

	2015	2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	144.610,89	137.603,52
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Reprises de réductions de valeurs sur immobilisations financières	1.700,00	-
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	91.624,12	105.806,64
Autres produits exceptionnels	51.286,77	31.796,88
CHARGES EXCEPTIONNELLES	126.152,68	421,46
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	121.984,17	-
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	1.212,25	421,46
Autres charges exceptionnelles	2.956,26	-
BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS	-14.358.703,70	-11.095.826,10
IMPOTS SUR LE RESULTAT	3.489,56	3.198,78
Impôts	3.489,56	3.198,78
BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	-14.362.193,26	-11.099.024,88
BENEFICE (PERTE) DE L'EXERCICE A AFFECTER	-14.362.193,62	-11.099.024,88

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS (en euros)

	2016	2015
BENEFICE (PERTE) A AFFECTER	-29.515.807,27	-18.416.782,39
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	-11.099.024,88	-14.362.193,26
Bénéfice (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	-18.416.782,39	-4.054.589,13
PRELEVEMENT SUR CAPITAUX PROPRES	-	-
Sur le capital et les primes d'émission	-	-
BENEFICE (PERTE) A REPORTER	-29.515.807,27	-18.416.782,39

COMPTES D'ORDRE (en euros)

A L'ACTIF

ACTIFS IMMOBILISÉS

IV. Immobilisations financières 1.333.670,29

1. Convention Missions déléguées
14 octobre 1992

Tradecowall SC	<u>99.157,41</u>
	99.157,41

2. Missions Centres fixes de recyclage

	Souscriptions	Cap. non appelé	
Recynam SA	267.725,01	66.931,25	200.793,76
Recyliège SA	100.400,00	-	100.400,00
Valorem SA	186.663,82	-	186.663,82
Recymex SA	248.885,10	-	248.885,10
Recyhoc SA	<u>497.770,20</u>	<u>-</u>	<u>497.770,20</u>
	1.301.444,13	66.931,25	1.234.512,88

ACTIFS CIRCULANTS

VII. B. Autres créances 2.244.672,74

Participations à recevoir 2.143.039,53

Région wallonne 101.633,21

TOTAL DE L'ACTIF 3.578.343,03

AU PASSIF**DETTES**

VIII. A. Dettes financières - Conventions	3.578.343,03
--------------------------------------------------	---------------------

Convention participations (14 octobre 1992)	107.833,68
------------------------------------------------	------------

Convention participations recyclage (capital libéré)	1.234.512,88
---------------------------------------------------------	--------------

Convention participations recyclage (solde disponible)	2.235.996,47
-----------------------------------------------------------	--------------

TOTAL DE L'ACTIF	3.578.343,03
-------------------------	---------------------

Rivage à Charleroi

Au cours du mois de février 2016, SPAQ4E a réalisé une campagne d'investigations dans les sols et les eaux souterraines de ce site de 13,54 hectares, propriété de la Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies hydrauliques (DGO2) du Service public de Wallonie (SPW).



LE RAPPORT DU
COMMISSAIRE SUR
LES COMPTES
ANNUELS 2016

LE RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS 2016

LAMBOTTE & MONSIEUR

Association de Réviseurs d'Entreprises

Pascal LAMBOTTE

Réviseur d'Entreprises - Associé
Licencié en Sciences Economiques Appliquées
Diplômé en Droit des Affaires
Membre en Gestion Fiscale

Murielle MONSIEUR

Réviseur d'Entreprises - Associé
Licenciée en Sciences Economiques Appliquées
Membre en Gestion Fiscale

RAPPORT DU COMMISSAIRE

Sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2016
présenté à l'assemblée générale de la société

S.A. SOCIÉTÉ PUBLIQUE D'AIDE À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
SPAQUE

Boulevard d'Avroy, 38 – 4000 LIEGE

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire qu'il a plu à votre Assemblée Générale de nous confier. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et l'annexe, ainsi que les déclarations complémentaires requises.

Rapport sur les comptes annuels – opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 543.037.191,85 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € - 11.099.024,88.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Av. Reine Astrid, 134 – 5000 NAMUR
Tél: +32 (0)81 40 39 89 - Fax +32 (0)81 40 39 91
Mobile +32 (0)495 51 51 46 - E-mail: p.lambotte@lm-astibz



Allée des Lacs, 14 – 0280 LOVERVAL
Tél: +32 (0)71 47 13 74 - Fax: +32 (0)71 47 13 17
Mobile +32 (0)495 51 74 64 - E-mail: m.monsieur@lm-astibz

Société Civile ayant emprunté la forme de Société Privée à Responsabilité Limitée
RPR NAMUR – TVA : 0872 517 849

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C7 qui indique que les opérations de réhabilitation confiées à la SPAQuE dans le cadre du « Plan Marshall » et dans le cadre du dragage des boues reposent sur un mécanisme de financement alternatif. L'équilibre général des opérations nécessite que la Région wallonne dégage périodiquement les montants nécessaires pour permettre à la SPAQuE de faire face à ses engagements, tels qu'évalués par le Conseil d'Administration et couverts par les provisions pour risques et charges.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

- Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Nous attirons l'attention sur le fait que, compte tenu de la situation particulière engendrée par le mécanisme de financement alternatif lié au « Plan Marshall » et au dragage des boues, un poste « capital différé » pour un montant de € 338.304.353,13 est repris sous la rubrique « comptes de régularisation » à l'actif. Ce poste a été inscrit pour neutraliser partiellement une provision de € 68.734.079,30 constituée en vue de tenir compte des obligations de la SPAQuE inhérentes aux travaux de réhabilitation inscrits dans le « Plan Marshall » et au dragage des boues

- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Namur, le 08 mai 2017

SCPRL LAMBOTTE & MONSIEUR,
Revisers d'Entreprises,
représentée par



Pascal LAMBOTTE
Commissaire



Murielle MONSIEUR
Commissaire



Zone portuaire de Sclaigneaux à Andenne

En mai 2016, SPAQ&E a entamé une nouvelle étape de travaux sur ce site de 17,28 hectares. D'anciennes infrastructures ont été déconstruites et les sols au centre et à l'est du site ont été réhabilités. Le Port autonome de Namur (PAN), propriétaire du site, pourrait y développer de nouvelles PME une fois les travaux terminés.

LES CERTIFICATIONS

LES CERTIFICATIONS

Déclaration de Validation

Système Communautaire de Management Environnemental et d'Audit (EMAS)

AIB-VINCOTTE International sa

Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgique

Sur base de l'audit de l'organisation, des visites de son site, des interviews de ses collaborateurs, et de l'investigation de la documentation, des données et des informations, documenté dans le rapport de vérification n° **60501698a_SPAQUE_Surv1_EMAS 2016**, du 19 juillet 2016, AIB-VINÇOTTE International SA déclare, en tant que vérificateur environnemental EMAS, portant le numéro d'agrément BE-V-0016 accrédité pour les activités suivantes: 1, 10, 11, 13, 16, 18, 19, 20 (excl. 20.51), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.2, 30.9, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 60, 62, 63, 70, 71, 73, 74, 79, 80, 81, 82, , 84, 85, 86, 87, 88, 90, 94, 95, 96, 99 (code NACE) avoir vérifié si l'organisation dans son ensemble figurant dans la déclaration environnementale mise à jour année 2016 (Données 2015) de l'organisation

SPAQUE SA

sis à

**Boulevard d'Avroy 38/6
4000 LIEGE
Belgique**

et utilisé pour:

Activités d'inventaire, de suivi actif, d'études d'orientation, de caractérisation et de faisabilité, de mise en œuvre d'assainissement et de réhabilitations de sites potentiellement pollués, d'expertise et de sensibilisations et d'informations en matière environnement

Respecte(nt) l'intégralité des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

En signant la présente déclaration, je certifie :

- que les opérations de vérification et de validation ont été exécutées dans le strict respect des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 ;
- les résultats de la vérification et de la validation confirment qu'aucun élément ne fait apparaître que les exigences légales applicables en matière d'environnement ne sont pas respectées ;
- que les données et informations fournies dans **la déclaration environnementale mise à jour année 2016 (Données 2015) de l'organisation** donnent une image fiable, crédible et authentique de **l'ensemble des activités de l'organisation** exercées dans le cadre prévu dans la déclaration environnementale.

Le présent document ne tient pas lieu d'enregistrement EMAS. Conformément au règlement (CE) no 1221/2009, seul un organisme compétent peut accorder un enregistrement EMAS. Le présent document n'est pas utilisé comme un élément d'information indépendant destiné au public.

Numéro de la déclaration: **04 EA 016d/1**
Date de délivrance: **01 août 2016**



Pour le vérificateur environnemental:

Bart Janssens
Président de la Commission de Certification





Wallonie



Service public
de Wallonie

LE DIRECTEUR GENERAL

Avenue Prince de Liège, 15
B-5100 Namur (Jambes)
Tel. : +32(0)81 33 61 60
Fax : +32(0)81 33 51 22

SPAQuE S.A.
Att M. Adam
Boulevard d'Avroy 38/6
4000 LIEGE

Vos réf. :
Nos réf. DGO3/DG/JFD/EMAS/S16-21415

Annexe(s) : 1
Votre contact : Jean-François DAUPHIN – 081 649 645 –

Objet : Enregistrement de l'organisation SPAQuE. en application du Règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations au système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS)

Namur, le

Monsieur,

Faisant suite à votre envoi de documents du 1^{er} septembre, introduisant la demande d'enregistrement selon le Règlement mentionné ci-dessus, nous avons l'honneur de vous annoncer que :

La Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) en tant qu'organisme compétent au sens des articles 11, 12 et 13 dudit Règlement pour le territoire de la Région wallonne, a procédé, suite à l'examen de sa candidature, à l'enregistrement en date du 1^{er} Août 2016 (date de validation par l'organisme vérificateur) de l'organisation **SPAQuE S.A. Boulevard d'Avroy 38/6 à 4000 LIEGE**. Le numéro d'enregistrement officiel de la liste européenne attribué à l'organisation est le suivant :

BE – RW –000051

Le lien hypertexte vers la déclaration environnementale de **SPAQuE S.A.** est accessible au public en ligne, tant sur le portail environnement de Wallonie que sur le site du Helpdesk EMAS de la Commission européenne.

<https://webgate.ec.europa.eu/environment/emas/register/manage/manage.do>

Une déclaration de participation en langue française vous est transmise en annexe, précisant l'étendue de cet enregistrement, soit : « Assainissement des sols rehabilitation des décharges et des sites industriels»



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 33 51 31 • Fax : 081 33 51 22



Wallonie



La (ou les) mise(s) à jour validée(s) de la déclaration environnementale, relative(s) au fonctionnement du système durant les deux dernières années du cycle 2016-2018 rapportant les données pour les années 2016 et 2017, doi(ven)t nous parvenir au mieux 60 jours après la date anniversaire de l'enregistrement.

Souhaitant plein succès à toutes les initiatives qui sont et seront prises à l'avenir par **SPAQuE S.A.** en faveur d'un meilleur environnement, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur général

Briec Quevy

Déclaration de participation

Le Service Public de Wallonie, DGO3, organisme compétent en Belgique pour la Région wallonne, a enregistré l'organisme mentionné ci-dessous dans la liste européenne du système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS)

Dénomination de l'organisme : - **SPAQuE S.A.**
Adresse de l'organisme : Boulevard d'Avroy, 38/6
4000 LIEGE
Numéro d'enregistrement : - **BE-RW-000051**
Date d'enregistrement : - **01/08/2016**
Etendue de l'enregistrement : - **Activités couvertes : Assainissement des sols, réhabilitation des décharges et des sites industriels.**
- **Site : 6 sites permanents repris dans la déclaration environnementale**

Personne de contact : - **Mme Virginie Evrard Responsable Environnement**

Nom du vérificateur : **AIB-Vincotte International sa** Numéro d'agrément : **BE-V-0016**

Dénomination de l'autorité chargée de faire appliquer la réglementation et dont dépend l'organisme : **Service public de Wallonie, DGO3 Département de la Police et des Contrôles, Avenue Prince de Liège 7 5100 NAMUR**

Cet organisme applique un système de management environnemental. Le public est informé de ses résultats en matière d'environnement par une déclaration environnementale validée et mise à jour conformément au règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 Novembre 2009. (EMAS III)



EMAS

MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL
VÉRIFIÉ

BE-RW-000051



Wallonie



Service public
de Wallonie




Brieuc Quevy
Directeur général



THE INTERNATIONAL CERTIFICATION NETWORK

CERTIFICATE

*IQNet and AIB-VINÇOTTE International
hereby certify that the organization*

SPAQUE SA
Boulevard d'Avroy 38/6
4000 LIEGE (Belgium)

for the following field of activities

Activities regarding inventory, active follow-up, orientation, characterisation and feasibility studies, carrying out sanitation and rehabilitation of potentially polluted sites, expert's assessment, education and information with regard to the environment.

has implemented and maintains a
Management System
which fulfils the requirements of the following standard

ISO 14001:2004

Issued on : 7 September 2015

Validity date : 25 May 2018

Registration Number : BE-03 EMS 100d



Michael Drechsel
President of IQNet

Bart Janssens
Chairman Certification Committee



IQNet Partners*:
AENOR Spain AFNOR Certification France AIB-Vinçotte International Belgium APCER Portugal CCC Cyprus
CISQ Italy CQC China CQM China CQS Czech Republic Cro Cert Croatia DQS Holding GmbH Germany
FCAV Brazil FONDONORMA Venezuela ICONTEC Colombia IMNC Mexico Inspecta Certification Finland INTECO Costa Rica
IRAM Argentina JQA Japan KFQ Korea MIRTEC Greece MSZT Hungary Nemko AS Norway NSAI Ireland PCBC Poland
Quality Austria Austria RR Russia SIGE Mexico SII Israel SIQ Slovenia SIRIM QAS International Malaysia
SQS Switzerland SRAC Romania TEST St Petersburg Russia TSE Turkey YUQS Serbia
IQNet is represented in the USA by: AFNOR Certification, CISQ, DQS Holding GmbH and NSAI Inc.

* The list of IQNet partners is valid at the time of issue of this certificate. Updated information is available under www.iqnet-certification.com



THE INTERNATIONAL CERTIFICATION NETWORK

CERTIFICATE

*IQNet and AIB-VINÇOTTE International
hereby certify that the organization*

SPAQUE SA
Boulevard d'Avroy 38/6
4000 LIEGE (Belgium)

for the following field of activities

Activities regarding inventory, active follow-up, orientation, characterisation and feasibility studies, carrying out sanitation and rehabilitation of potentially polluted sites, expert's assessment, education and information with regard to the environment.

has implemented and maintains a
Management System
which fulfils the requirements of the following standard

ISO 9001:2008

Issued on : 7 September 2015
Validity date : 25 May 2018
Registration Number : BE-02 QMS 2030d



Michael Drechsel
President of IQNet

Bart Janssens
Chairman Certification Committee



IQNet Partners*:

AENOR Spain AFNOR Certification France AIB-Vinçotte International Belgium APCER Portugal CCC Cyprus
CISQ Italy CQC China CQM China CQS Czech Republic Cro Cert Croatia DQS Holding GmbH Germany
FCAV Brazil FONDONORMA Venezuela ICONTEC Colombia IMNC Mexico Inspecta Certification Finland INTECO Costa Rica
IRAM Argentina JQA Japan KFQ Korea MIRTEC Greece MSZT Hungary Nemko AS Norway NSAI Ireland PCBC Poland
Quality Austria Austria RR Russia SIGE Mexico SII Israel SIQ Slovenia SIRIM QAS International Malaysia
SQS Switzerland SRAC Romania TEST St Petersburg Russia TSE Turkey YUQS Serbia
IQNet is represented in the USA by: AFNOR Certification, CISQ, DQS Holding GmbH and NSAI Inc.

* The list of IQNet partners is valid at the time of issue of this certificate. Updated information is available under www.iqnet-certification.com

Éditeur responsable :
Philippe Adam, Boulevard d'Avroy, 38/1 à 4000 Liège

Réalisation :
Service de la communication externe

Conception graphique :
Service de la communication externe - Expansion Partners sa

Photos :
SPAQ//E sa (Philippe Saenen, Jean-Frédéric Deliège)

SPAQ//E production



© Salazar

SPAQUE

Boulevard d'Avroy, 38/1
4000 Liège - Belgique
Tél. : +32 4 220 94 11
Fax : +32 4 221 40 43
www.spaque.be

